

DÉPARTEMENT DU NORD.

Ville de Lille.



COMPTE D'ADMINISTRATION

DES

RECETTES ET DÉPENSES

de l'exercice 1852,

ET

BUDGET DE 1853.

LILLE,

IMPRIMERIE DE L. DANIEL, GRAND'PLACE, 48.

1854.



TITRE 1.^{er} — Recettes.

N. OS D'ORDRE.	NATURE DES RECETTES	RECETTES		OBSERVATIONS.
		proposées par le Conseil municipal.	admises par le Préfet.	
CHAPITRE I.^{er}				
RECETTES SUPPLÉMENTAIRES.				
§ I. ^{er}				
REPORTS.				
	Excédant de l'exercice précédent (1851).....	» »	» »	
<i>Restes à recouvrer du même exercice.</i>				
1	Loyer du Mont-de-Piété pour les années 1849, 1850 et 1851...	12,000 »	12,000 »	
2	Valeur estimative des bâtiments et terrains de l'ancien presbytère de Saint-Étienne.....	40,000 »	40,000 »	
3	Taxation allouée par la régie des contributions indirectes pour la recette du droit d'entrée sur les boissons en 1850.....	1,713 63	1,713 63	
§ II.				
<i>Recettes non prévues au budget de 1852, et autorisées par supplément dans le cours de cette année.</i>				
4	Cession au sieur Delecroix de la portion de la cour Brune restée propriété de la ville.....	724 87	724 87	
5	Cession de terrain le long de la propriété de M. Demaulde, rue de Courtrai.....	» »	1,204 72	
6	Cession de terrain rue des Molfonds.....	» »	545 61	
7	Id. rue de Thionville.....	» »	440 »	
8	Vente des matériaux d'un bâtiment en face de la Halle-au-Blé..	» »	900 »	
	TOTAUX.....	54,438 50	57,528 83	

TITRE II. — Dépenses.

N. os D'ORDRE.	NATURE DES DÉPENSES.	CRÉDITS		OBSERVATIONS.
		proposés par le Conseil municipal.	alloués par le Préfet.	
CHAPITRE III.				
DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES.				
§ 1. ^{er}				
REPORTS.				
<i>Crédits annulés. — Dépenses restant à payer à la clôture de l'exercice 1851 ; SAVOIR :</i>				
1	Remises du receveur municipal	1,111 25	1,111 25	
2	Frais de régie de l'Abattoir.....	703 23	703 23	
3	Entretien des propriétés communales.....	74 65	74 65	
4	Entretien des aqueducs.....	434 64	434 64	
5	Entretien des pavés.....	1,198 03	1,198 03	
6	Entretien du cimetière.....	280 27	280 27	
7	Loyer du terrain de l'école de natation pour les années 1849, 1850 et 1851.....	1,800 »	1,800 »	
8	Garde nationale.....	2,050 »	2,050 »	
9	Spectacle	499 01	499 01	
10	Construction de nouvelles branches d'aqueducs.....	2,209 79	2,209 79	
11	Cuvettes hermétiques en fonte.....	2,645 88	2,645 88	
12	Travaux extraordinaires aux pavés.....	3,028 64	3,028 64	
13	Etablissement de pisseoirs sur la voie publique.....	1,542 63	1,542 63	
14	Solde des frais de construction de l'asile Saint-Michel.....	6,002 71	6,002 71	
15	Construction d'une nouvelle serre au jardin botanique.....	12,992 71	12,992 71	
16	Etablissement de lavoirs publics.....	20,000 »	20,000 »	
17	Agrandissement de l'asile Saint-Sauveur.....	11,000 »	11,000 »	
18	Arrangement du Musée Wicar.....	216 79	216 79	
19	Solde des frais de construction de l'Hôtel-de-Ville.....	2,747 69	2,747 69	
20	Impression des catalogues de la bibliothèque et des musées.....	420 27	420 27	
21	Honoraires dus à M. Leplus, architecte, pour ses projets de construction du Lycée.....	6,000 »	6,000 »	
22	Musée Moillet ; travaux et dépenses diverses.....	1,085 68	1,085 68	
23	Travaux aux bâtiments de l'ancien haras.....	20,000 »	20,000 »	
24	Réparation du pavé de l'église Sainte-Catherine.....	1,000 »	1,000 »	
25	Restauration des façades de l'église Saint-Etienne.....	3,450 »	3,450 »	
26	Construction du Lycée.....	30,687 11	30,687 11	
27	Travaux au jardin de l'Esplanade.....	2,216 63	2,216 63	
28	Emploi de la taxation allouée par la régie pour la recette du droit d'entrée sur les boissons (année 1850).....	1,713 63	1,713 63	
»	Déficit du compte de 1851.....	33,546 01	33,546 01	
	<i>A reporter.....</i>	170,657 25	170,657 25	

N. OS D'ORDRE.	NATURE DES DÉPENSES.	CRÉDITS		OBSERVATIONS.
		proposés par le Conseil municipal.	alloués par le Préfet.	
	<i>Report</i>	170,657 25	170,657 25	
	§ II.			
	<i>Rappels des crédits supplémentaires déjà autorisés sur l'exercice 1852, et nouvelles allocations demandées, si les ressources le permettent.</i>			
29	Loyer d'un hôtel affecté au logement de M. l'inspecteur général de police.....	1,900 »	1,900 »	
30	Frais de restauration des appartements et d'établissement des bureaux.....	1,500 »	1,500 »	
31	Augmentation des traitements des surveillantes des salles d'asile.	1,050 »	1,050 »	
32	Valeur estimative de la mitoyenneté et des surcharges des murs attenants à l'asile communal rue Saint-Michel.....	356 29	356 29	
33	Remboursement aux hospices, propriétaires, du prix des matériaux des bâtiments élevés sur le terrain de la rue du Guet, lequel terrain devant servir à l'agrandissement de l'Abattoir..	1,200 »	1,200 »	
34	Idem. Idem. sur le terrain du Béguinage pour l'établissement d'une salle d'asile.....	7,000 »	7,000 »	
35	Allocation supplémentaire pour la fête communale.....	10,000 »	10,000 »	
36	Éclairage de la salle de spectacle.....	6,180 »	6,180 »	
37	Secours à la dame L'Héritier, veuve d'un ancien employé de la Mairie, pour neuf mois et demi.....	63 10	63 10	
38	Idem à la dame Quennehen, ancienne surveillante d'une salle d'asile, pour un an et trois mois.....	250 »	250 »	
39	Idem à la dame Teste, ancienne surveillante d'une salle d'asile, pour sept mois.....	116 66	116 66	
40	Achèvement du bâtiment dans lequel doit être installée l'École de médecine.....	80,000 »	80,000 »	
41	Loyer du local affecté au cours de chimie pour le 2. ^e semestre 1850.....	150 »	150 »	
42	Crédit supplémentaire pour l'entretien des propriétés communales.....	3,000 »	3,000 »	
43	Idem Idem des églises et presbytères.....	2,000 »	2,000 »	
44	Solde des 10 p. 0/0 revenant au Trésor sur les taxes principales de l'octroi, perçues en 1851 et années antérieures.....	12,860 65	12,860 65	
45	Intérêts à 4 1/2 p. 0/0, du 1. ^{er} avril 1851 au 31 décembre 1852, de la somme de 8,256 fr., prix de l'acquisition aux hospices du petit bâtiment situé quai de la Basse-Deûle, en face de la Halle-au-Blé.....	650 16	650 16	
46	Solde de l'indemnité due à la fabrique de l'église de Saint-Sauveur, pour l'expropriation d'une parcelle de terrain destinée à l'agrandissement d'une salle d'asile.....	2,050 »	2,050 »	
	TOTAUX.....	300,984 11	300,984 11	

RÉCAPITULATION.

	SUIVANT LES PROPOSITIONS du Conseil municipal.	SUIVANT la DÉCISION. du Préfet.
RECETTES SUPPLÉMENTAIRES.....	54,438 50	57,528 83
DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES.....	300,984 11	300,984 11
Excédant { DE RECETTES.....	» »	» »
DE DÉPENSES.....	246,545 61	243,455 28

Fait et proposé par le Conseil Municipal.

A Lille, le 15 mai 1852.

Signé, BONTE-POLLET, Maire, Ch VERLEY, DELATTRE, GENTIL, Aug.^{ic} RICHEBÉ, H. DELESPAUL, CHAMPON-DUBOIS, H. BERNARD, Édouard DESBONNETS, S. BLOCQUEL, F. BARROIS, DUJARDIN, DE MELUN, SCRIVE-LABBE, BIGO, DE VOGELSANG, KOLB.

Nous, PRÉFET du Nord.,

ARRÊTONS :

Art. 1.^{er} Le compte présenté par le Maire de la commune de Lille pour l'exercice 1851, est définitivement réglé, savoir :

En Recettes, à	1,516,478 50
En Dépenses, à	1,550,024 51

D'où il résulte un excédant de Dépenses de..... 33,546 01

Art. 2. Le budget supplémentaire de la même commune, pour l'année 1852, est définitivement réglé, savoir :

En Recettes, à	57,528 83
En Dépenses, à	300,984 11

D'où il résulte un excédant de Dépenses de..... 243,455 28
imputable sur les excédants de recettes et les économies du budget primitif.

Lille, le 17 juin 1852.

Pour le Préfet en tournée :

Le Conseiller de Préfecture, délégué,
Signé, L. DUREAU.

Pour expédition conforme :

Le Conseiller de Préfecture, Secrétaire-Général,
Signé, V. BALSON.

DÉPARTEMENT DU NORD.

VILLE DE LILLE.

POPULATION, 75,795 HABITANTS.

(Fixée à ce chiffre par décret du 10 mai 1852.)

COMPTE D'ADMINISTRATION

DES

RECETTES ET DÉPENSES

De l'Exercice 1852,

ET

BUDGET DE 1853.

COMPTE D'ADMINISTRATION

IS

RECETTES ET DÉPENSES

DE LA VILLE DE LILLE.

EXERCICE 1852.

TITRE 1.^{er} — RECETTES.



N. ^{os} D'ORDRE.	NATURE DES RECETTES.	SOMMES à recouvrer d'après le budget.	FIXATION définitive d'après les titres justificatifs.	RECETTES effectuées.	RESTES à recouvrer.	OBSERVATIONS. — DÉTAILS.
CHAPITRE 1.^{er} RECETTES ORDINAIRES.						
1	Cinq centimes additionnels aux contributions foncière, personnelle et mobilière de 1852.....	22,715 »	22,743 95	22,743 95	» »	Principal de la contribution foncière de l'année 1852..... 285,602 80 Principal des contributions personnelle et mobilière..... 169,276 20
2	Trois centimes imposés additionnellement aux quatre contributions directes, en exécution de la loi du 28 juin 1853, sur l'instruction primaire.....	30,000 »	31,711 58	31,711 58	» »	Cinq centimes additionnels par franc en faveur de la ville..... 454,879 » <u>22,743 95</u>
3	Un centime additionnel aux mêmes contributions, imposé en exécution de la loi du 31 mai 1836, pour les chemins vicinaux.....	10,000 »	10,570 54	10,570 54	» »	
4	Frais de perception imposés en sus des centimes additionnels mentionnés dans les articles qui précèdent.....	1,881 »	1,950 79	1,950 79	» »	Recette d'ordre calculée à raison de 3 centimes par franc.
5	Portion revenant à la ville dans le produit des patentes.....	31,000 »	32,959 55	32,959 55	» »	Cette recette est établie à raison de 8 centimes par franc sur le principal de la contribution des patentes, qui s'est élevé en 1852, y compris les rôles supplémentaires, à 411,994 37 cent. (Art. 32 de la loi du 25 avril 1844).
6	Part attribuée à la ville dans le droit à percevoir pour la délivrance des permis de chasse.....	1,500 »	1,480 »	1,480 »	» »	Cette recette s'opère au moyen d'un état dressé chaque mois par les percepteurs.
7	Portion revenant à la ville dans le produit des amendes et confiscations, en matière d'octroi.....	1,500 »	591 07	591 07	» »	Article d'ordre. Pareille somme est portée en dépense. (Chapitre 1. ^{er} , article 43.) Cette recette est justifiée au moyen des bordereaux mensuels dressés par le préposé en chef de l'octroi.
8	Portion attribuée à la ville, d'après la loi du 3 mai 1844, dans le produit des amendes prononcées par les tribunaux pour contraventions à la police de la chasse.....	100 »	149 70	149 70	» »	Suivant décompte dressé par le receveur des domaines pour 1851.
	<i>A reporter.</i>	98,696 »	102,157 18	102,157 18	» »	

N.°S D'ORDRE.	NATURE DES RECETTES.	SOMMES à recouvrer d'après le budget.	FIXATION définitive d'après les titres justificatifs.	RECETTES effectuées.	RESTES à recouvrer.
	Report	98,696 »	102,157 18	102,157 18	» »
9	Amendes de simple police	1,600 »	3,397 03	3,397 03	» »
10	Taxation allouée par la Régie des contributions indirectes aux employés de l'octroi, pour la recette du droit d'entrée sur les boissons, perçu au profit du Trésor	2,000 »	» »	» »	» »
11	Location des maisons et terrains communaux	13,894 90	15,329 70	11,329 70	4,000 »
12	Rentes immobilisées	458 »	434 »	434 »	» »
13	Droits de pesage et de mesurage	5,500 »	5,495 06	5,495 06	» »
	A reporter	122,148 90	126,812 97	122,812 97	4,000 »

OBSERVATIONS. — DÉTAILS.

Art. d'ordre. Le décompte des taxations ne pouvant être arrêté avant l'époque de la clôture de l'exercice auquel il se rapporte, ce produit ne doit être prévu et compris qu'au budget de l'année suivante, dans le courant de laquelle la recette est effectuée, c'est pour ce motif que l'on annule ici ladite recette.

Bureau de vérification des poids et mesures	400 »
Bureau du contrôle pour l'essai de la garantie des matières d'or et d'argent	400 »
Chambre de commerce installée dans le bâtiment de face de l'Hôtel-de-Ville	300 »
Chambre louée momentanément dans la Halle aux grains	36 »
Idem dans les dépendances de la salle d'asile, rue du Bourdeau	43 75
Idem dans un bâtiment situé façade de l'Esplanade	22 50
Idem dans l'ancien presbytère de Saint-Etienne	60 »
Idem dans les dépendances de la salle d'asile Wicar	75 63
Loyer d'un terrain faisant partie de l'ancien presbytère de Saint-Etienne	30 »
Premier étage et quartier de derrière de la maison dont une partie est occupée par le corps-de-garde de la Housse	260 »
Bâtiment militaire dit le poste du Pont-Bruyant	110 »
Sept autres locaux militaires situés à l'avancée des portes de la ville et sous-loués à des employés de l'octroi	150 »
Cave située sous l'école communale de la rue de la Deûle	160 »
Terrain situé à l'angle de la rue des Vieux-Murs et de celle des Trois-Molettes	24 70
Sous-location des terrains pris en bail de l'administration des hospices, dans la commune de Saint-André	3,565 20
Sous-location d'une portion des terrains ci-dessus indiqués, réservée par la ville pour le dépôt des vases provenant du curage des canaux	100 »
Loyer de l'école de natation	900 »
Citernes de l'Abattoir	169 17
Droits à payer annuellement pour pose de tuyaux de conduite d'eau sous la voie publique	27 »
Bureau de la douane à l'Entrepôt des sucres	200 »
Bâtiments et cours de l'ancien haras, y compris la maison portant le N.° 14, rue des Moulins-à-Chiens	2,550 »
Loyer d'un magasin situé près de la grue et le terrain environnant	800 »
Trou au fumier, à l'abattoir	20 »
Herbes de l'abattoir	10 »
Maison, rue du Guet, N.° 6	86 25
Idem N.° 8	97 50
Idem N.° 10	82 50
Corps-de-garde, place de la Housse	49 50
Magasin. (Hôtel de l'Inspecteur de police.)	600 »
Total	11,329 70

La différence provient de la conversion de la rente de 5 à 4 1/2 p. %

	1.° Semestre.	2.° Semestre.
	5 p. 100.	4 1/2 p. 100.
Rente 4 1/2 pour 100 sur le grand livre, provenant des biens communaux aliénés	179 »	161 »
Autre rente 4 1/2 pour 100, provenant du legs de M. Baillon et affectée à des distributions de prix aux élèves des écoles primaires	20 »	18 »
Autre rente 4 1/2 pour cent, provenant de deux legs de 600 francs chacun, par M. Vanackère, au profit des écoles primaires communales et des salles d'asile	25 »	21 50
Autre rente 4 1/2 pour 100, provenant d'un don fait sur les fonds de la souscription du monument Négrier, pour payer les frais d'entretien du tombeau du général au cimetière de la ville	5 »	4 50
Total	229 »	205 »

Perception faite par le bureau du poids public	1,417 40
Idem par le bureau de pesage et de mesurage du charbon fossile	1,300 33
Idem par le bureau de métrage des étoffes	39 50
Idem pour pesées facultatives à l'Abattoir	2,737 83

Ensemble 5,495 06

NUMÉROS D'ORDRE.	NATURE DES RECETTES.	SOMMES à recouvrer d'après le budget.	FIXATION définitive d'après les titres justificatifs.	RECETTES effectuées.	RESTES à recouvrer.
	<i>Report</i>	122,148 90	126,812 97	122,812 07	4,000 »
14	Octroi. Produit brut en taxes principales	900,000 »	934,060 97	934,060 97	» »
15	Location des places aux halles, foires et marchés	53,080 »	54,874 71	54,874 71	» »
16	Produit des droits de magasinage et de manutention à l'entrepôt des sucres indigènes	17,500 »	23,930 98	23,930 98	» »
17	Droits de place à l'Abattoir	49,500 »	57,135 33	57,135 33	» »
18	Droits de séjour dans les étables, dus pour les bestiaux non encore soumis aux droits de place dans l'Abattoir proprement dit	350 »	444 32	444 32	» »
19	Location des fondoirs de suif et des triperies	2,400 »	2,500 06	2,500 06	» »
20	Droits de place payés pour les marchandises, matériaux et objets divers déposés sur les quais et autres parties de la voie publique, non compris le loyer du magasin situé près de la grue et le terrain environnant, qui figure au présent compte, art. 9	2,200 »	3,271 93	3,271 93	» »
21	Droits de stationnement des bateaux dans les canaux de la ville	11,500 »	12,570 46	12,570 46	» »
22	Concessions de terrains pour sépultures particulières dans le cimetière communal	7,000 »	8,217 20	8,217 20	» »
23	Expéditions des actes de l'état-civil	400 »	479 65	479 65	» »
24	Intérêts des fonds placés à la caisse de service	1,000 »	6,317 12	6,317 12	» »
25	Indemnité accordée par le Gouvernement pour les frais d'actes d'engrèlements volontaires	300 »	300 »	» »	300 »
	<i>A reporter</i>	1,167,378 90	1,230,915 70	1,226,615 70	4,300 »

OBSERVATIONS. — DÉTAILS.

Boissons	362,488 68
Comestibles	325,818 98
Fourrages	52,315 74
Combustibles	101,616 98
Matériaux	68,711 62
Verres à vitres et bouteilles vides	10,045 44
Droit d'emménagement	3,036 13
Frais d'escorte	10,027 40
Total	934,060 97

Places à la foire du 26 août	4,553 »
Marché au beurre, au gibier et à la volaille	3,650 »
Id. au beurre, place de la <i>Housse</i>	185 »
Id. au légumes	10,300 »
Id. au fruits	1,325 »
Id. aux fleurs	320 »
Id. à la friperie qui se tient le dimanche	1,490 »
Places occupées par les fripiers et autres marchands sur la Grand'Place	4,025 »
Marché <i>Saint-Nicolas</i> et galerie marchande	3,890 »
Étaux du Marché-au-Poisson, pour la vente en détail de la marée	7,009 »
Marché aux grains et graines	11,895 96
Id. aux bestiaux	6,231 75
Total	54,874 71

5,555 3/4 bœufs, taureaux, vaches et génisses, à 3 fr. 50 c.	19,445 13
9,342 veaux, à	18,684 »
16,017 moutons, à	9,610 20
6,264 porcs, à	9,396 »
Total	57,135 33

Cette recette est faite par un receveur spécial chargé de la perception des droits de place non adjugés; elle est contrôlée par le receveur municipal, au moyen d'un registre que tient le directeur de l'Abattoir.

Idem.

Cette recette est faite par le receveur des droits de place, sous le contrôle du receveur municipal.

Cette recette est faite par les receveurs de l'octroi aux portes d'eau.

Il a été accordé en 1852, trois concessions perpétuelles. Le prix de ces concessions est de 90 fr. par mètre carré, dont 60 fr. pour la ville et 30 fr. pour les établissements charitables.

49 concessions de trente ans. Le prix est de 36 fr. par mètre carré, dont 24 fr. pour la ville et 12 fr. pour les établissements charitables.

138 concessions de quinze ans, du prix de 12 fr. par mètre carré, dont 8 fr. pour la ville et 4 fr. pour les établissements charitables.

Versement effectué par le chef du bureau de l'état-civil.

Suivant décompte arrêté par le receveur-général du département du Nord.

Recette d'ordre. Le décompte n'était pas encore parvenu à la fin de l'exercice. Cet article se reproduira au budget supplémentaire de 1852.

NUMÉROS D'ORDRE.	NATURE DES RECETTES.	SOMMES à recouvrer d'après le budget.	FIXATION définitive d'après les titres justificatifs.	RECETTES effectuées.	RESTES à recouvrer.
	<i>Report.</i>	1,167,378 90	1,230,915 70	1,226,615 70	4,300 »
26	Produit des ventes de marchandises déposées à l'octroi et non réclamées dans les délais fixés par le règlement	250 »	118 28	118 28	» »
27	Consignations faites par les métayers de la ville pour la garantie des droits d'octroi sur les bestiaux qu'ils ont dans leurs étables	9,000 »	» »	» »	» »
28	Redevance à payer pour l'emploi des grues établies sur les quais de déchargement.	800 »	800 »	800 »	» »
29	Allocation départementale pour concourir aux frais d'entretien d'une école préparatoire de médecine et de pharmacie. . .	4,500 »	4,500 »	3,000 »	1,500 »
30	Produit des inscriptions à payer par les élèves de la dite école.	4,200 »	1,225 »	1,225 »	» »
31	Concessions de terrains le long des canaux et aliénations des portions de la voie publique, par suite de rectification d'alignement	1,000 »	1,920 18	1,920 18	» »
32	Recette des droits de dépôt et frais de manutention au magasin général de marchandises.	100 »	1,473 80	1,473 80	» »
33	Indemnité à recevoir de divers pour exonération des frais d'entretien du pavé des rues au-dessus des conduites de gaz et des aqueducs particuliers	2,000 »	1,324 36	1,324 36	» »
CHAPITRE II.					
RECETTES EXTRAORDINAIRES					
34	Taxes additionnelles à l'octroi.	145,000 »	157,010 35	157,010 35	» »
35	Produit de cinq centimes, en vertu de la loi du 24 mai 1847, pour couvrir la dépense occasionnée par les distributions extraordinaires de secours aux indigents, pendant l'hiver de 1846 à 1847.	50,000 »	51,590 41	51,590 41	» »
36	Produit de cinq centimes additionnels au principal des trois contributions foncière, personnelle et mobilière et des portes et fenêtres, en exécution de la loi du 24 janvier 1849. . .	31,700 »	32,984 03	32,984 03	» »
37	Frais de perception imposés en sus des centimes additionnels ci-dessus mentionnés	2,451 »	2,537 23	2,537 23	» »
38	Produit de la vente de vieux grès provenant des rues repavées à neuf, déduction faite des frais de triage et de mise en tas.	2,000 »	» »	» »	» »
	<i>A reporter.</i>	1,420,379 90	1,486,399 34	1,480,599 34	5,800 »

OBSERVATIONS. — DÉTAILS.	
Les ventes ont lieu par le ministère d'un commissaire-priseur. La même somme ressort en dépense à l'article 49 du présent compte.	
Recette d'ordre. Pareille somme est portée en dépense, article 50 du présent compte.	
Suivant délibération du conseil municipal en date du 26 mai 1849.	
Reçu de M. Ortille pour cession d'un terrain incorporé dans sa maison rue de Fives, N.º 58.	130 »
Reçu de M. Sacré pour construction sur le terre-plein du puisard de la maison rue Esquermoise, lequel puisard ayant accès au canal du Pont-de-Weppes.	121 90
Reçu de M. Deldalle pour construction sur le terre-plein du puisard de sa maison rue de l'Arc, lequel puisard ayant accès au canal de l'Arc.	71 90
Reçu de madame veuve Métat pour construction sur le terre-plein du puisard de la maison rue de la Comédie, lequel puisard ayant accès au canal de la rue de Paris	71 88
Reçu de M. St.-Léger pour construction sur le terrain du puisard de sa maison rue des Tours, lequel puisard ayant accès au canal du pont de Flandre.	1,524 50
Total.	1,920 18
Boissons.	85,035 29
Comestibles.	13,796 55
Fourrages.	25,379 87
Combustibles.	8,162 77
Matériaux.	22,509 47
Verres à vitres et bouteilles vides.	2,126 40
Total.	157,010 35
Recette d'ordre calculée à raison de 3 centimes par franc.	

N.° D'ORDRE.	NATURE DES RECETTES.	SOMMES à recouvrer d'après le budget.	FIXATION définitive d'après les titres justificatifs.	RECETTES effectuées.	RESTES à recouvrer.
	<i>Report.</i>	1,420,379 90	1,486,399 34	1,480,599 34	5,800 »
CHAPITRE III.					
RECETTES SUPPLÉMENTAIRES.					
1	Loyer du Mont-de-Piété pour les années 1849, 1850 et 1851.	12,000 »	12,000 »	» »	12,000 »
2	Valeur estimative des bâtiments et terrains de l'ancien presbytère de <i>Saint-Etienne</i>	40,000 »	40,000 »	40,000 »	» »
3	Taxation allouée par la Régie pour la recette du droit d'entrée sur les boissons (1851)	1,713 63	1,712 »	1,712 »	» »
4	Cession au sieur Delecroix de la portion de la cour Brune restée propriété de la ville.	724 87	724 87	724 87	» »
5	Cession de terrain le long de la propriété de M. de Maulde, rue de Courtrai.	1,204 72	1,204 70	1,204 70	» »
6	Cession de terrain rue des <i>Molfonds</i>	545 61	545 61	545 61	» »
7	Cession de terrain rue de <i>Thionville</i>	440 »	440 »	440 »	» »
8	Vente des matériaux à provenir d'un bâtiment situé en face de la halle au blé.	900 »	900 »	900 »	» »
CHAPITRE IV.					
RECETTES NON PRÉVUES.					
1	Vente des vieilles serres du jardin botanique.	» »	518 39	518 39	» »
2	Forcement en recette par la cour des comptes, pour erreur dans le règlement de divers états de dépenses.	» »	24 81	24 81	» »
3	Excédant par suite de la conversion des rentes immobilisées 5 p. % en 4 1/2.	» »	49 98	49 98	» »
4	Produit de la vente du catalogue du Musée des tableaux.	» »	160 »	160 »	» »
5	Vente du vieux bois provenant de la démolition du pont du <i>Ramponeau</i>	» »	110 35	110 35	» »
6	Recette des contingents assignés, par arrêté préfectoral, à diverses communes de l'arrondissement de Lille, pour indemnité de logement au second ministre protestant.	» »	625 »	625 »	» »
7	Vente des matériaux provenant de la démolition de la maison rue des <i>Arts</i> , N.° 78.	» »	2,100 »	2,100 »	» »
8	Idem N.° 80.	» »	1,025 »	1,025 »	» »
9	Vente de trois brouettes provenant des ateliers nationaux.	» »	18 »	18 »	» »
10	Dégrèvement des contributions (maisons <i>cour Cysoing</i>).	» »	27 65	27 65	» »
11	Produit des pissoirs placés au pourtour du Théâtre.	» »	41 60	41 60	» »
12	Vente de vieux effets provenant de la garde nationale.	» »	4 01	4 01	» »
13	Vente de vieux bois et chaudière provenant de la mairie.	» »	77 85	77 85	» »
	TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES.	1,477,908 73	1,548,709 16	1,530,909 16	17,800 »

OBSERVATIONS. — DÉTAILS.

Cette dette est contestée par la commission administrative de l'établissement.

Suivant décompte arrêté par le directeur de l'administration des contributions indirectes.

Délibération du Conseil municipal du 6 février 1852.

Suivant acte du 8 mars 1852.

Délibération du Conseil municipal du 6 février 1852.

Suivant acte du 19 mai 1852.

Suivant adjudication en date du 1.°r juin 1852.

NUMÉROS D'ORDRE.	NATURE DES DÉPENSES.	DÉPENSES autorisées par le budget.	SOMMES dépensées.	CRÉDITS ou portions de crédits à reproduire.	RESTES annulés.
CHAPITRE I.^{er}					
DÉPENSES ORDINAIRES.					
§ 1. ^{er}					
FRAIS D'ADMINISTRATION, TRAITEMENTS.					
1	Frais de bureaux et traitements des employés de la Mairie . . .	37,897 50	37,883 68	» »	13 82
2	Emploi en frais d'impressions et indemnités aux employés de la Mairie des fonds accordés par le Gouvernement pour les actes d'enrôlements volontaires	300 »	» »	300 »	» »
3	Timbre du livre-journal du receveur municipal, expédition des listes électorales, impression des budgets, comptes, rapports de commissions, etc.	1,200 »	1,175 21	» »	24 79
4	Timbre et fourniture des registres de l'État-Civil	3,000 »	2,990 05	» »	9 95
5	Traitement de l'archiviste de la Mairie	1,000 »	1,000 »	» »	» »
6	Remises du receveur municipal	8,000 »	7,000 »	1,000 »	» »
7	Traitement de l'architecte	5,000 »	5,000 »	» »	» »
8	Traitement du piqueur des travaux de la ville	1,200 »	1,200 »	» »	» »
9	Idem de l'inspecteur-voyer	1,500 »	1,500 »	» »	» »
10	Idem de l'employé chargé de l'exécution des dessins et des écritures du bureau des travaux publics	1,000 »	1,000 »	» »	» »
11	Idem du garde des canaux, y compris son habillement	925 »	925 »	» »	» »
12	Idem d'un homme de peine adjoint au piqueur et chargé en même temps de la fermeture des grilles, ainsi que de l'entretien de la propreté du marché <i>Saint-Nicolas</i>	750 »	750 »	» »	» »
13	Salaire de deux ouvriers employés toute l'année à exécuter des travaux de maçonnerie à l'économie pour le curage des aqueducs et l'entretien des ponts, quais et trottoirs	1,050 »	1,050 »	» »	» »
14	Salaire d'un ouvrier adjoint au garde des canaux, pour le nettoyage quotidien des grilles aux portes d'eau et la surveillance du curage des aqueducs	600 »	600 »	» »	» »
	<i>A reporter</i>	63,422 50	62,073 94	1,300 »	48 56

OBSERVATIONS. --- DÉTAILS.



Traitements des employés	32,288 78
Id. des publicateur, afficheur et trompette	300 »
Id. d'un homme de peine pour le chauffage des bureaux	250 »
Ports de lettres et paquets	234 50
Chauffage et éclairage	1,279 66
Impressions et fournitures de bureaux, compris le bureau des travaux publics	1,633 02
Abonnement aux journaux, aux ouvrages administratifs, etc	419 17
Menues dépenses journalières, courses de voiture, etc.	851 55
Habillement des garçons de bureaux	627 »

Somme égale 37,883 68

Les recettes se sont élevées à 1,529,004 fr. 09 c., déduction faite de 1,905 fr. 07 c., non passibles de remises 1,529,004 09
 Les dépenses à 1,340,327 fr. 63 c., déduction faite de 125,000 fr. 88 c., non passibles de remises 1,340,327 63

Ensemble 2,869,331 72

Le calcul des remises, d'après les bases fixées par les ordonnances du 17 avril et 23 mai 1839, a donné pour résultat 8,084 88

La somme de 1,084 fr. 88 c., qui reste due, sera portée dans le budget supplémentaire de 1853.

Économie par suite du décès du titulaire.

NUMÉROS D'ORDRE.	NATURE DES DÉPENSES.	DÉPENSES autorisées par le budget.	SOMMES dépensées.	CRÉDITS ou portions de crédits à reproduire.	RESTES annulés.
	<i>Report</i>	63,422 50	62,073 94	1,300 »	48 56
15	Traitement des cinq médecins chargés de constater les naissances et les décès	1,500 »	1,500 »	» »	» »
16	Indemnité accordée à titre d'encouragement aux vaccinateurs de la ville	500 »	500 »	» »	» »
17	Traitement de l'inspecteur chargé de la surveillance du cimetière communal	1,000 »	983 29	» »	16 71
18	Vacations aux experts du marché aux grains et frais de la mercuriale	1,150 »	1,041 20	» »	108 80
19	Frais de la pesée annuelle des grains pour servir à la taxe du pain	200 »	82 70	» »	117 30
20	Traitement du préposé à la recette de divers droits de place perçus par voie de régie, y compris le service de la halle aux grains	1,200 »	1,200 »	» »	» »
21	Conseil des Prudhommes	2,040 »	2,031 54	» »	8 46
22	Frais de perception de l'octroi	100,500 »	100,469 81	» »	30 19
23	Traitement de six commissaires de police	10,800 »	10,800 »	» »	» »
24	Supplément de traitement au commissaire central de police	200 »	200 »	» »	» »
25	Indemnité pour frais de bureaux et supplément de traitement aux six commissaires de police	7,200 »	7,200 »	» »	» »
26	Traitement des agents de police	26,125 »	26,125 »	» »	» »
27	Habillement desdits agents	4,365 »	3,411 10	» »	953 90
28	Traitement de deux employés du bureau central de police	1,400 »	1,400 »	» »	» »
29	Traitement de l'interprète attaché au bureau de police	500 »	459 70	» »	40 30
30	Solde des surveillants de nuit	4,200 »	4,200 »	» »	» »
31	Menues dépenses pour le transport des blessés, malades, suicidés, levées de cadavres, etc.	800 »	800 »	» »	» »
32	Fonds à la disposition du Maire pour mesures de sûreté publique et secours extraordinaires	2,000 »	2,000 »	» »	» »
	<i>A reporter</i>	229,102 50	226,478 28	1,300 »	1,324 22

OBSERVATIONS. --- DÉTAILS.

Rétribution de trois experts chargés de ce service, à raison de 250 fr. par chacun d'eux	687 85
Salaire des préposés chargés de placer des numéros sur les sacs de blé exposés en vente	106 35
Impressions relatives à la taxe du pain et réparations des plaques de zinc attachées sur les sacs de blé exposés en vente	247 »
Total	1,041 20

Cet employé est chargé de la perception des droits de place à la foire, aux marchés aux grains et à la friperie, à l'Abattoir, ainsi que de ceux dus pour dépôts de marchandises et de matériaux sur la voie publique.

Traitement du secrétaire	1,200 »
Gages du garçon du bureau	600 »
Frais de bureau, chauffage et éclairage	231 54
Total	2,031 54

Traitement des employés de tous grades, au nombre de 91	94,226 12
Indemnité aux receveurs chargés de la perception du droit de stationnement des bateaux dans les canaux de la ville	200 »
Frais de bureaux accordés aux neuf receveurs placés aux portes de la ville	877 »
Loyers des corps-de-garde militaires servant de bureaux d'octroi	177 »
Chauffage et éclairage	1,565 21
Registres et impressions	1,804 97
Réparations aux bureaux d'octroi	376 77
Dépenses journalières pour réparations du matériel, etc.	926 36
Frais résultant de l'instance introduite par les sieurs Renouf et Cie., de Bordeaux, contre la ville, au sujet d'une affaire d'octroi	316 38
Total	100,469 81

Le traitement principal des commissaires de police est de 1,800 fr.

L'indemnité pour chacun est de 1,200 fr.

1 brigadier en chef	1,000 »
5 brigadiers, à 800 fr.	4,000 »
5 sous-brigadiers, à 725 fr.	3,625 »
25 gardes à 700 fr.	17,500 »
36	26,125 »

Calculé à raison de 121 fr. 25 c. par garde.

Cette somme est versée entre les mains du commissaire central de police, qui est tenu de justifier de son emploi.

NUMÉROS D'ORDRE.	NATURE DES DEPENSES.	DÉPENSES autorisées par le budget.	SOMMES dépensées.	CREDITS ou portions de crédits à reproduire.	RESTES annulés.
	<i>Report.</i>	229,102 50	226,478 28	1,300 »	1,324 22
33	Fonds à la disposition du Maire pour gratifications aux agents de police	1,800 »	1,800 »	» »	» »
34	Traitement des médecins chargés de la visite des prostituées et frais du dispensaire	1,800 »	1,800 »	» »	» »
35	Traitement de l'expert pour la vérification du poisson et des comestibles	400 »	400 »	» »	» »
36	Frais de régie de l'Abattoir	4,300 »	4,300 »	» »	» »
37	Frais de la recette des droits de pesage et de mesurage	2,680 »	2,384 56	» »	295 44
38	Gages du préposé à la manœuvre du pont du Ramponeau	100 »	100 »	» »	» »
39	Gages du préposé à la manœuvre du sas éclusé du pont de Flandre	200 »	200 »	» »	» »
40	Gages des quatre guetteurs au feu, chargés en même temps de sonner la cloche de retraite	1,344 »	1,344 »	» »	» »
41	Indemnité aux employés des contributions indirectes pour exercice chez les braseurs, distillateurs et entrepositaires de boissons, à raison de 2 1/2 pour 100 sur les droits perçus	7,500 »	7,500 »	» »	» »
42	Emploi de la taxation allouée par la régie des contributions indirectes aux employés de l'octroi, pour la recette du droit d'entrée sur les boissons, perçu au profit du Trésor	2,000 »	» »	» »	2,000 »
43	Emploi en gratifications aux employés de l'octroi de la portion des saisies et amendes revenant à la ville	1,500 »	591 07	» »	908 93
44	Prélèvement de 10 pour 100 au profit du Trésor sur le produit net des taxes principales de l'octroi	79,200 »	32,883 24	» »	46,316 76
45	Frais de régie de la Halle au blé	500 »	324 02	» »	175 98
46	Frais de régie de l'entrepôt des sucres indigènes	6,200 »	6,052 25	» »	147 75
	<i>A reporter</i>	338,636 50	286,157 42	1,300 »	51,169 08

OBSERVATIONS. — DÉTAILS.

Ces gratifications sont accordées pour services extraordinaires à l'occasion des fêtes publiques, de la foire, etc.

Ce service est fait à tour de rôle par trois médecins de la ville.

Traitement du directeur	1,200 »
Traitement du médecin vétérinaire, inspecteur de salubrité	800 »
Traitement du préposé à la surveillance et à l'entretien de la machine à vapeur	800 »
Charbon pour le service de ladite machine	392 93
Fournitures de bureau et impressions	488 65
Menues dépenses d'entretien	
Fourniture de crics pour le service des échaudoirs	618 42

Total 4,300 »

Poids public.	Traitement du receveur du bureau central	720 »	1,432 65
	Idem du receveur des marchés publics	360 »	
	Idem du peseur	300 »	
	Vérification des balances et poids, et entretien du matériel	52 65	

Bureau de pesage et de mesurage du charbon fossile.	Traitement du receveur	800 »	932 16
	Remise supplémentaire sur le produit net 115 66 }	132 16	
	Fournitures de bureau 16 50		

Bureau de mesurage des étoffes. — Remise au préposé chargé du mesurage 19 75

Somme égale 2,384 56

Cette indemnité, qui s'est élevée à la somme de 9,159 fr. 36 c. pour 1852, est payée sur la production de bordereaux trimestriels formés et arrêtés par le directeur des contributions indirectes et vérifiés par le préposé en chef de l'octroi. (Voir pour le solde les crédits additionnels, article 25.)

Le décompte n'était pas parvenu à la fin de l'exercice; cette dépense figurera au budget supplémentaire de 1853.

Cette recette a été abandonnée aux employés de l'octroi suivant la délibération du Conseil municipal du 19 décembre 1833.

Ce décime a été supprimé à partir du 1^{er} mai 1852, en vertu du décret du 17 mars de la même année.

Traitement du concierge	300 »
Dépenses d'entretien	24 02
Total	324 02

Traitement du garde-magasin	1,200 »
Idem d'un employé de l'administration des contributions indirectes détaché pour le service de l'entrepôt	800 »
Salaires des ouvriers et menues dépenses journalières	3,885 31
Achat de registres, fournitures de bureau, chauffage, etc.	166 94

Total 6,052 25

NUMÉROS D'ORDRE.	NATURE DES DÉPENSES.	DÉPENSES autorisées par le budget.	SOMMES dépensées.	CRÉDITS ou portions de crédits à reproduire.	RESTES annulés.
	<i>Report.</i>	338,636 50	286,157 42	1,300 »	51,169 08
47	Emploi des frais de perception des centimes additionnels.	1,881 »	1,881 »	» »	» »
48	Frais de régie du magasin général de marchandises.	300 »	200 »	» »	100 »
49	Emploi du produit des ventes de marchandises provenant de l'entrepôt de l'octroi.	250 »	108 28	» »	141 72
50	Emploi des consignations faites par les métayers de la ville pour la garantie du droit d'octroi sur les bestiaux qu'ils ont dans leurs étables	9,000 »	» »	» »	9,000 »
	§ II. CHARGES ET ENTRETIEN DES BIENS COMMUNAUX ; DÉPENSES RELATIVES A LA SURETÉ, A LA SALUBRITÉ ; GRANDE ET PETITE VOIRIE.				
51	Contributions des biens communaux et taxe représentative des droits de transmission entre vifs et par décès.	2,000 »	1,402 40	» »	597 90
52	Assurances des biens communaux.	6,200 »	6,157 14	» »	42 86
53	Entretien des horloges publiques.	1,000 »	696 20	» »	303 80
54	Entretien des propriétés communales, y compris le Lycée national et l'Abattoir.	14,000 »	13,825 43	» »	174 57
55	Entretien des promenades publiques.	2,200 »	2,000 »	» »	200 »
56	Entretien de l'Hôtel-de-Ville.	2,000 »	1,997 93	» »	2 07
57	Entretien des aqueducs, ponts, quais et pompes publiques.	5,000 »	5,000 »	» »	» »
58	Entretien des pavés	10,850 »	10,850 »	» »	» »
59	Curage des canaux intérieurs.	8,000 »	8,000 »	» »	» »
60	Curage des aqueducs ou égouts.	3,000 »	2,998 13	» »	1 87
61	Frais d'entretien du cimetière communal.	1,200 »	450 10	749 90	» »
62	Prime accordée au fossoyeur sur les concessions de terrains dans le cimetière communal.	300 »	300 »	» »	» »
63	Allocation au sieur Herbin, dont l'atelier d'équarrissage remplace le service de la voirie.	500 »	500 »	» »	» »
	<i>A reporter</i>	406,307 50	342,523 73	2,049 90	61,733 87

OBSERVATIONS. — DÉTAILS.

Dépense d'ordre. Voir aux recettes ordinaires, art 4. Les remises des percepteurs se sont élevées à la somme de 1,950 fr. 79 c. Le solde a été porté au chapitre des crédits additionnels, art. 26.

Dépenses d'ordre. Voir aux recettes ordinaires.

Contributions foncière, etc	1,288 03
Taxe représentative des droits de transmission entre vifs et par décès	114 07
Total.	1,402 10

Prime d'assurance de la salle de spectacle.	4,620 »
Idem des bâtiments communaux, y compris les musées et la bibliothèque.	1,537 14
Total.	6,157 14

Traitement d'un préposé chargé d'entretenir et de remonter les horloges publiques.	500 »
Idem d'un horloger chargé de remonter les pendules de la mairie et des écoles publiques.	120 »
Dépenses d'entretien.	76 20
Total.	696 20

L'entretien des propriétés communales a été adjugé à divers entrepreneurs par nature d'ouvrage. Les travaux s'exécutent sous la direction de l'architecte de la ville et la surveillance d'un piqueur qui délivre des bons aux adjudicataires chaque fois qu'ils sont employés. Les états de dépenses sont payés par trimestre

Traitement et habillement d'un garde.	700 »
Frais d'entretien ; journées d'ouvriers, etc.	1,300 »
Le reste annulé s'applique à une indemnité dont le paiement est suspendu parce que le garde est logé dans un bâtiment communal	» »
Total.	2,000 »

Les travaux sont exécutés par les entrepreneurs de l'entretien des bâtiments communaux, suivant le mode indiqué à cet article.
Idem. Idem. Idem. Idem.

Ce travail s'exécute par voie de régie, sous la direction du commissaire-voyer et la surveillance de l'architecte.
Le curage des canaux s'opère par voie de régie, les ouvriers sont payés au mètre cube de vase extraite. Les receveurs d'octroi aux portes d'eau délivrent des cartes à la sortie des bateaux, et c'est sur la production de ces cartes qui constatent la contenance des bateaux, que les paiements s'effectuent tous les quinze jours.

Le curage est fait à l'entreprise, sous la surveillance d'un agent de la mairie.

Entretien des haies et des fossés, nettoyage des chemins, etc.

Il est accordé une prime de 3 fr. par concession perpétuelle, de 2 fr. par concession de 30 ans, et de 1 franc par concession de 15 ans.

NUMÉROS D'ORDRE.	NATURE DES DÉPENSES.	DÉPENSES autorisées par le budget.	SOMMES dépensées.	CRÉDITS ou portions de crédits à reproduire.	RESTES annulés.
	<i>Report</i>	406,307 50	342,523 73	2,049 90	61,733 87
64	Eclairage de la ville	50,000 »	47,200 65	» »	2,799 35
65	Sapeurs-Pompiers	15,930 »	15,928 61	» »	1 39
66	Loyer d'un local affecté au corps des Sapeurs-Pompiers	1,605 »	1,605 »	» »	» »
67	Pompes à incendie et entretien du matériel	1,800 »	1,799 94	» »	» 06
68	Dépenses de la maison de police municipale	500 »	463 35	» »	36 65
69	Loyer de divers terrains appartenant aux hospices dans la commune de <i>Saint-André</i> le long de la <i>Deûle</i>	1,446 59	1,446 59	» »	» »
70	Loyer du terrain pris en arrentement aux hospices pour établir une école de natation au faubourg de la <i>Barre</i>	600 »	523 50	» »	76 50
71	Loyer des corps-de-garde militaires autres que ceux affectés au service de l'octroi	199 »	199 »	» »	» »
72	Loyer de la promenade de l' <i>Esplanade</i> et du terrain situé entre le pont de la <i>Barre</i> et celui du <i>Ramponeau</i>	150 »	150 »	» »	» »
73	Loyer du terrain militaire dépendant du <i>Champ-de-Mars</i> , pour l'emplacement occupé par les spectacles forains	80 »	80 »	» »	» »
74	Indemnité aux juges-de-paix pour loyer et entretien de leurs prétoires	1,700 »	1,700 »	» »	» »
75	Nettoisement des rues de la ville et enlèvement des boues et immondices	10,100 »	10,100 »	» »	» »
	<i>A reporter</i>	490,418 09	423,720 37	2,049 90	64,647 82

OBSERVATIONS. — DÉTAILS.

Savoir : 660 lanternes au gaz, allumées pendant 2,800 heures, au prix de deux centimes par heure et par bec, au lieu de 3 centimes 1/2 que la ville payait précédemment. (Pour obtenir immédiatement cet avantage, la ville a consenti à prolonger de 15 ans, le bail qui devait expirer le 1.^{er} juillet 1857.)

75 lanternes, allumées pendant 3,800 heures.

50 becs à l'huile, allumés pendant 3,800 heures, au prix de 1 cent. 50 mill.

600 francs sont alloués à la compagnie, à titre d'abonnement, pour la réparation et le remplacement du matériel hors de terre, dégradé ou détruit par toutes autres causes que les ouragans ou les intempéries de l'atmosphère, et pour le déplacement des lanternes par suite de réparations ou de reconstructions des façades de maisons.

Solde de l'adjudant-major	600 »
Idem des sous-officiers et des sapeurs-pompiers	13,441 11
Indemnité aux tambours qui doivent se loger dans le voisinage du poste de surveillance	400 »
Solde de la garde permanente du spectacle	575 »
Habillement et équipement des sapeurs-pompiers surnuméraires	912 50

Total 15,928 61

Une retenue est opérée sur la solde des pompiers pour subvenir aux frais de leur habillement et de leur équipement.

Les travaux d'entretien ont lieu sous la surveillance du capitaine-ingénieur attaché au corps des Sapeurs-pompiers ; les états de dépenses sont soumis au contrôle du Conseil d'administration, puis ordonnancés par le Maire.

Plus des $\frac{2}{3}$ de la dépense sont employés en fourniture de pain aux vagabonds et autres individus détenus au poste de la police.

Ces bâtiments et terrains sont sous-loués par la ville pour divers usages.

Ces terrains appartiennent au département de la guerre.

Du 1.^{er} janvier au 30 juin 1851, à raison de 10,000 francs par an, ci 4,899 99
(La différence en moins provient de retenues exercées pour négligence dans le service.)

Du 1.^{er} juillet au 31 décembre, à raison de 14,800 fr. par an, par suite d'un nouveau marché 7,400 »

Nettoisement du petit pavé qui conduit au cimetière de la ville 50 »

Enlèvement de terres qui se trouvaient sur la voie publique 28 27

Total 12,378 26

Voir, pour le solde, les crédits additionnels, art. 21.

N.° D'ORDRE.	NATURE DES DÉPENSES.	SOMMES autorisées par le budget.	SOMMES dépensées.	CREDITS ou portions de crédits à reproduire.	RESTES annulés.
	<i>Report.</i>	490,418 09	423,720 37	2,049 90	64,647 82
	§ III. GARDE NATIONALE ET DÉPENSES MILITAIRES.				
76	Garde nationale.	21,400 »	5,479 87	» »	15,920 13
77	Entretien des corps-de-garde.	450 »	39 68	» »	410 32
78	Chauffage et éclairage des corps-de-garde.	2,400 »	2,254 64	» »	145 36
79	Dépenses du casernement et des lits militaires.	24,000 »	24,000 »	» »	» »
	§ IV. SECOURS AUX ÉTABLISSEMENTS DE CHARITÉ. — PENSIONS.				
80	Subside versé au fonds commun des hospices	47,000 »	47,000 »	» »	» »
81	Supplément au fonds commun pour lits d'incurables.	22,000 »	22,000 »	» »	» »
82	Supplément au même fonds pour nourriture, traitement et logement de 30 galeux et vénériens à l'hôpital St.-Sauveur.	8,000 »	8,000 »	» »	» »
83	Troisième supplément au même fonds pour nourriture, traitement et logement des filles publiques vénériennes, à l'hôpital Saint-Sauveur.	8,000 »	8,000 »	» »	» »
84	Subside au bureau de bienfaisance	60,000 »	60,000 »	» »	» »
85	Subside à la Société de charité maternelle.	3,000 »	3,000 »	» »	» »
86	Subside à la Caisse d'Épargne et de Prévoyance.	1,000 »	1,000 »	» »	» »
87	Subside à la Société de Saint-François-Régis.	1,000 »	1,000 »	» »	» »
88	Concours de la ville dans les frais de traitement des aliénés indigents placés dans les maisons de santé de Lille et d'Armentières.	12,000 »	12,000 »	» »	» »
	<i>A reporter.</i>	700,668 09	617,494 56	2,049 90	81,123 63

OBSERVATIONS. — DÉTAILS.



Solde du major.	100 »	} pour le mois de janvier.	1,162 30
Id. de 5 adjudants-majors à 600 fr.	250 »		
Id. du chef de musique à 500 fr.	41 66		
Id. du tambour-major à 400 fr.	33 33		
Id. d'un musicien pour la grosse caisse, à 250 fr.	20 83		
Id. de quatre tambours-maitres à 216 fr.	72 »		
Id. de 30 tambours et 1 trompette de la garde à cheval à raison de 255 fr.	561 75		
Id. des tambours surnuméraires à 36 fr.	25 »		
Id. de deux caisses roulantes pour la musique à 146 fr. 40 c.	24 40		
Id. du garçon de bureau à 400 fr.	33 33		
Id. du secrétaire du Conseil de recensement pour trois trimestres.	375 »		
Gratifications aux tambours.	749 66		
Gratification au major pour soins donnés pendant la rentrée et le nettoyage des armes.	100 »		
Nettoyage des armes avant leur remise dans les magasins de l'Etat.	719 46		
Entretien du matériel de la musique.	261 45		
Impression, chauffage, location de matelas pour le poste de la préfecture.	62 »		
Subside au bataillon d'artillerie de la garde nationale.	2,050 »		
Total.	5,479 87		

Les paiements sont effectués sur les décomptes arrêtés par M. l'Intendant militaire. — Cette dépense s'est élevée pour 1852, à 25,984 fr. 43 c. (Voir, pour le solde, le chapitre des crédits additionnels, article 31.)

Cette société adresse tous les ans à M. le Préfet, par l'intermédiaire du Maire, un rapport sur l'emploi de ses ressources.

Les décomptes sont établis par les économes des maisons de santé, vérifiés et arrêtés par M. le Préfet; le département entre pour deux tiers dans la dépense, et la ville pour l'autre tiers.	
Maison de santé d'Armentières (hommes).	3,792 57
Maison de santé de Lille (femmes).	9,720 80
Hospices de Paris.	135 17
Honoraires du docteur chargé de constater l'état mental des aliénés indigents, préalablement à leur admission dans un asile public.	60 »
Total.	13,708 54

Voir, pour le solde, l'article 30 des crédits additionnels.)

N.°S D'ORDRE.	NATURE DES DÉPENSES.	SOMMES autorisées par le budget.	SOMMES dépensées.	CRÉDITS ou portions de crédits à reproduire.	RESTES annulés.	OBSERVATIONS. — DÉTAILS.
	<i>Report</i>	700,668 09	617,494 56	2,049 90	81,123 63	
89	Concours de la ville dans la dépense des enfants trouvés.	2,393 »	2,393 »	» »	» »	
90	Pension de la dame Delesalle, veuve d'un ancien concierge des écoles académiques.	62 50	62 50	» »	» »	Contingent assigné à la ville par le Conseil général du département.
91	Secours extraordinaire à madame veuve Pérard-Montreuil, centenaire, mère de feu M. Liénard, professeur-directeur de l'école de dessin.	690 »	582 66	» »	107 34	La dame veuve Pérard est décédée le 4 novembre 1852.
92	Secours au sieur Bruez, ancien garde de police, infirme par suite d'un accident grave qu'il a éprouvé pendant l'exercice de ses fonctions.	300 »	300 »	» »	» »	
93	Secours au sieur Lechrist, ancien garde de police, pour suppléer à l'insuffisance de sa pension de retraite.	123 83	123 83	» »	» »	
94	Secours au sieur Caron, ancien garde de police, pour idem.	69 35	69 35	» »	» »	
95	Secours au sieur Louvet, ancien garde de police, pour idem.	101 68	101 68	» »	» »	
96	Secours au sieur Leterme, ancien employé temporaire de la Mairie.	400 »	400 »	» »	» »	
	§ V. INSTRUCTION PUBLIQUE ET BEAUX-ARTS.					
97	Lycée national.	18,442 »	15,805 84	» »	2,636 16	Entretien de 4 bourses à pension entière. 2,600 » Idem de 8 id. à $\frac{2}{3}$ de pension. 3,900 » Idem de 20 id. à $\frac{1}{2}$ pension. (Plusieurs bourses sont restées vacantes dans le courant de l'année.) 5,281 25 Rachat du droit d'étude en faveur des élèves pour les familles desquels cette charge est reconnue trop onéreuse. 1,640 » Indemnité à l'aumônier pour l'instruction religieuse donnée aux externes du Lycée. 300 » Loyer, contributions et prime d'assurance de la maison occupée par l'aumônier du Lycée, pour 10 mois et demi. 479 86 Loyer et contributions de deux maisons appartenant aux hospices, sises à Lille, rue des Urbanistes et incorporées dans le Lycée. 1,433 73 Indemnité de logement au sous-économe, pour 9 mois et demi, à raison de 18 fr. par mois. 471 » Total. 15,805 84
98	Ecole primaire supérieure.	6,900 »	6,897 20	» »	2 80	Traitement du directeur, y compris une indemnité de 600 fr. représentative du logement et de la rétribution des élèves. 2,400 » Traitement du premier professeur-adjoint, y compris une indemnité de 300 francs pour idem. 1,800 » Id. du deuxième professeur adjoint, idem idem 1,600 » Id. du professeur de dessin linéaire. idem 500 » Distribution des prix. } 597 20 Chauffage et menus frais. } Somme égale. 6,897 20
99	Indemnités aux parents de douze élèves des écoles primaires communales d'enseignement mutuel, désignés par le Conseil municipal, pour être admis à l'école primaire supérieure.	1,500 »	1,500 »	» »	» »	Cette école est entièrement gratuite.
	<i>A reporter</i>	731,650 45	645,730 62	2,049 90	83,869 93	Chaque bourse est de 125 fr. La somme disponible par suite de vacances de bourses dans le cours de l'année est répartie à titre de récompense, entre les élèves qui se sont distingués par leur aptitude au travail et leur bonne conduite. Cette année, 375 fr. ont été distribués de cette manière.

NUMÉROS D'ORDRE.	NATURE DES DÉPENSES.	DÉPENSES autorisées par le budget.	SOMMES dépensées.	CRÉDITS ou portions de crédits à reproduire.	RESTES annulés.
	<i>Report</i>	731,650 45	645,730 62	2,049 90	83,869 93
100	Écoles d'enseignement mutuel de garçons et de filles	20,300 »	19,485 24	» »	814 76
101	Secours aux écoles primaires tenues par les filles de l'Enfant-Jésus	4,200 »	4,200 »	» »	» »
102	Secours aux religieuses gardes-malades de N.-D. de Bon-Secours, qui tiennent, pour les filles pauvres, quatre écoles gratuites	3,500 »	3,500 »	» »	» »
103	Secours à l'école primaire de filles, fondée par le consistoire de l'église chrétienne évangélique	400 »	400 »	» »	» »
104	Subside pour aider à l'entretien d'une école primaire de garçons appartenant au culte réformé	1,000 »	1,000 »	» »	» »
105	Subside à l'institution des sourds-muets et aveugles	2,050 »	2,050 »	» »	» »
106	Récompenses et encouragements aux jeunes ouvriers qui fréquentent les écoles primaires	1,000 »	1,000 »	» »	» »
107	Salles d'asile, au nombre de sept	15,700 »	15,700 »	» »	» »
108	Musée des tableaux	2,200 »	1,905 24	» »	294 76
109	Musées; frais de surveillance et entretien	1,450 »	1,421 04	» »	28 96
	<i>A reporter</i>	783,450 45	696 392,14	2,049 90	85,008 41

OBSERVATIONS. — DÉTAILS.

Traitement des professeurs des quatre écoles de jour, à raison de 2,000 francs chacun, y compris l'indemnité de logement, évaluée à 400 fr.	8,000 »
Traitement des professeurs des trois écoles de midi, à raison de 500 fr.	1,500 »
Id. d'un professeur de l'école du soir.	500 »
Id. d'une institutrice pour une école de jour, y compris 300 fr. pour la valeur représentative du logement.	1,200 »
Id. de deux institutrices pour l'école de midi.	800 »
Id. du professeur de la classe de chant	300 »
Indemnité de chauffage et d'éclairage au concierge de l'école communale, rue <i>Wicar</i>	100 »
Loyer et contributions de la maison rue <i>du Bourdeau</i> à usage d'école communale et de salle d'asile	1,000 »
Indemnité au professeur de la classe de chant pour les frais de ce cours	100 »
Fourniture de livres pour la distribution des prix (1,367 70).	1,367 70
Fournitures diverses, entretien du mobilier, chauffage, éclairage, distribution des prix et récompenses aux moniteurs et monitrices desdites écoles.	6,085 23
Total	19,485 23

Toutes ces écoles sont entièrement gratuites.

Subside annuel à l'institution des sourdes-muettes, tenue par les Filles de la Sagesse	750 »
Pension de deux jeunes sourds-muets et d'un aveugle à l'institution située à Fives.	1,250 »
Distribution des prix	50 »
Total	2,050 »

Dépenses de chaque salle.

Traitement d'une surveillante.	600 »	}	1,830 »
Id. d'une première aide	450 »		
Id. d'une deuxième aide.	400 »		
Chauffage et éclairage.	180 »	}	4,209 78
Menues dépenses.	200 »		
Loyer et contributions de l'asile rue <i>du Bourdeau</i>	4,000 »		
Loyer d'un terrain employé à l'agrandissement du préau de l'asile de la place <i>Wicar</i>	400 »		
Subside aux Dames de la Sagesse pour la tenue d'une salle d'asile et d'une école primaire gratuite.	1,000 »		
Loyer d'un terrain militaire dit le petit arsenal <i>Saint-Michel</i> , sur l'emplacement duquel est établi une salle d'asile.	100 »		

Rente viagère accordée au sieur Souchon, peintre, en paiement de cinq copies de tableaux anciens vendues à la ville.	400 »
Traitement du gardien du Musée.	600 »
Restauration de tableaux et de cadres	905 24
Dépenses d'entretien et mise en cire des salons.	905 24
Total	1,905 24

NUMÉROS D'ORDRE.	NATURE DES DÉPENSES.	DÉPENSES autorisées par le budget.	SOMMES dépensées.	CRÉDITS ou portions de crédits à reproduire.	RESTES annulés.
	<i>Report.</i>	783,450 45	696,392 14	2,049 90	85,008 41
110	Bibliothèque communale.	7,465 »	6,925 97	» »	539 03
111	Chauffage des musées et de la bibliothèque au moyen des appareils établis dans les caves.	1,000 »	555 85	» »	444 15
112	Écoles académiques.	17,200 »	17,200 »	» »	» »
113	Entretien des serres et jardins de l'école de botanique.	2,000 »	2,000 »	» »	» »
114	Cours de physique	2,500 »	2,125 »	» »	375 »
115	Cours de chimie appliquée aux arts	5,500 »	5,500 »	» »	» »
116	École préparatoire de médecine et de pharmacie.	14,000 »	10,679 98	3,320 02	» »
	<i>À reporter</i>	833,115 45	741,378 94	5,369 92	86,366 59

OBSERVATIONS. — DÉTAILS.

Traitement du bibliothécaire.	1,500 »
Idem du sous-bibliothécaire	600 »
Idem de l'aide bibliothécaire	500 »
Idem du garçon de salle, plus 200 fr. d'indemnité de logement.	800 »
Habillement du garçon de salle	65 »
Achat d'ouvrages et reliures	3,029 70
Entretien intérieur et frais résultant de l'époussetage des livres	411 27
Indemnité au garçon de salle pour la surveillance du cabinet des lectures du soir, ouvert seulement pendant le mois de janvier. (Ce cabinet était si peu fréquenté que l'Administration municipale a cru devoir le fermer).	20 »
Total.	6,925 97

Les trois établissements ci-dessus sont administrés par des commissions de surveillance que préside l'un des membres de l'administration municipale.

Traitement du professeur de peinture et de dessin d'après nature.	4,000 »
Idem de dessin de la figure et de plastique.	1,200 »
Idem de dessin linéaire	1,300 »
Idem de géométrie appliquée.	2,500 »
Idem d'architecture.	1,600 »
Idem de deux surveillants	650 »
Gages du concierge	900 »
Eclairage et entretien du matériel	2,158 40
Chauffage (y compris 100 francs pour l'entretien du calorifère)	498 39
Distribution des prix	636 98
Achat de gravures, d'ouvrages d'architecture, de modèles pour les divers cours et entretien intérieur.	2,756 23
(Une allocation supplémentaire de 1,000 francs a été portée aux chapitres additionnels, art. 27.)	
Total	18,200 »

Gages du jardinier.	750 »	}	2,000 »
Entretien du jardin et des serres	1,250 »		
Somme égale.	2,000 »		

Traitement du professeur pour trois trimestres seulement, par suite de vacance.	1,125 »	}	2,125 »
Chauffage, éclairage, salaire du garçon de salle et dépenses du cours.	1,000 »		
Traitement du professeur.	3,000 »		
Id. du préparateur.	1,000 »		
Frais généraux, achats d'instruments et de substances diverses.	1,200 »		
Loyer de l'emplacement occupé par l'amphithéâtre et le laboratoire du cours de chimie dans le bâtiment de l'ancien Lombard.	300 »		
Somme égale.	5,500 »		

Traitement du directeur, professeur du cours de clinique interne, au taux de	1,500 ; ci pour 4 mois	500 »
Idem du professeur du cours de clinique externe.	1,500 »	500 »
Idem idem d'accouchements, maladies des femmes et des enfants. id.	1,500 »	500 »
Idem idem d'histoire naturelle et matière médicale.	1,500 »	500 »
Idem idem d'anatomie et physiologie.	1,500 »	500 »
Idem idem de chimie et pharmacie	1,500 »	500 »
Idem idem de pathologie interne.	1,000 »	333 33
Idem idem de pathologie externe	1,000 »	333 33
Idem idem des travaux anatomiques	500 »	166 66
Idem du préparateur des travaux anatomiques	250 ; ci pour 1 mois 1/2	31 25
Idem idem du cours de chimie	250 »	31 25
Idem du professeur qui a fait pendant le premier semestre, le cours d'anatomie à l'usage des élèves des écoles académiques	500 ; ci pour 6 mois	250 »
Gages du concierge.	600 ; ci pour 2 mois	100 »
Achat d'instruments de chirurgie, etc., et de produits chimiques.		4,406 14
Travaux d'appropriation des locaux.		2,028 02
Total.		10,679 98

NUMÉROS D'ORDRE.	NATURE DES DÉPENSES.	DÉPENSES autorisées par le budget.	SOMMES dépensées.	CRÉDITS ou portions de crédits à reproduire.	RESTES annulés.
	<i>Report.</i>	833,115 45	741,378 94	5,369 92	86,366 59
117	Académie de musique.	10,000 »	9,699 44	» »	300 56
118	Subside annuel pour l'entretien et l'accroissement du muséum d'histoire naturelle.	3,000 »	3,000 »	» »	» »
119	Subside au Cercle médical.	200 »	200 »	» »	» »
120	Subside à la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts.	1,500 »	1,500 »	» »	» »
121	Subside à la même Société pour un concours départemental de bestiaux à l'instar de celui de Poissy.	600 »	600 »	» »	» »
122	Primes accordées pour le marché aux vaches laitières.	200 »	» »	» »	200 »
123	Emploi du legs Baillon en distribution de prix aux élèves des écoles primaires.	40 »	40 »	» »	» »
124	Emploi de la rente provenant du legs Vanackère au profit des écoles primaires et des salles d'asile.	50 »	50 »	» »	» »
125	Emploi de la rente affectée à l'entretien du monument Négrier.	10 »	10 »	» »	» »
126	Spectacle.	7,650 »	5,404 89	2,245 11	» »
§ VI. CULTE.					
127	Traitement des quatre vicaires de <i>Saint-Sauveur</i> .	2,000 »	2,000 »	» »	» »
128	Indemnité supplétive aux mêmes.	800 »	800 »	» »	» »
129	Traitement de deux vicaires de <i>la Magdeleine</i> .	1,000 »	1,000 »	» »	» »
130	Traitement de deux vicaires de <i>Saint-André</i> .	1,000 »	1,000 »	» »	» »
131	Indemnité de logement au ministre protestant.	800 »	800 »	» »	» »
	<i>A reporter.</i>	861,965 45	767,483 27	7,615 03	86,867 15

OBSERVATIONS. — DÉTAILS.

L'école de musique, succursale de l'Académie de Paris, reçoit un subside du Gouvernement ; ses comptes sont soumis chaque année à l'approbation du Préfet.

Une commission prise dans le sein de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts, surveille l'emploi de la somme votée.

Cette somme est en grande partie employée à payer l'impression des mémoires de la Société.

Ce legs est ainsi réparti :

Ecoles communales tenues par les Sœurs de Notre-Dame de Bon-Secours.	8 »
Ecoles primaires communales.	16 »
Ecoles tenues par les Frères de la Doctrine chrétienne.	16 »

Ce legs est ainsi réparti :

Ecoles primaires communales.	25 »
Salles d'asile.	25 »

Traitement du machiniste	1,499 »
Id. du concierge.	650 »
Id. de deux personnes chargées des soins de propreté dans la salle de spectacle.	1,161 97
Entretien des calorifères à titre d'abonnement	600 »
Entretien des glaces du foyer, etc.	72 »
Travaux et fournitures faits sous la direction de l'architecte de la ville et la surveillance d'un conseiller municipal délégué à cet effet par le Maire.	1,151 01
Achats et réparations de décors	270 91

Total 5,404 89

Cette indemnité supplétive a été accordée par le motif que la paroisse *Saint-Sauveur*, qui est très-étendue, est habitée presque entièrement par la classe ouvrière, et que, par suite, le casuel y est à peu près nul.

NUMÉROS D'ORDRE.	NATURE DES DÉPENSES.	DÉPENSES autorisées par le budget.	SOMMES dépensées.	CRÉDITS ou portions de crédits à reproduire.	RESTES annulés.
	<i>Report.</i>	861,965 45	767,483 27	7,615 03	86,867 15
	§ VII.				
	—				
132	Fêtes publiques.	6,000 »	6,000 »	» »	» »
	<i>A reporter</i>	867,965 45	773,483 27	7,615 03	86,867 15

OBSERVATIONS. — DÉTAILS.

Proclamation du résultat du vote des 20 et 21 décembre 1851.

Travaux à l'église de Saint-Maurice, à l'occasion du <i>Te Deum</i> .	143 78	} 412 54
Illumination des édifices publics.	268 76	

*Fête Communale.**Exposition de plantes fleuries, fruits et légumes.*

Subside à la société d'horticulture.	400 »	} 480 94
Travaux de tapissier.	40 »	
Id. de charpentier.	40 94	

Concours offert aux sociétés chorales de la France et de l'étranger.

Subside à l'association des artistes musiciens de Lille qui ont organisé ce concours.	2,300 »	} 2,340 »
Écussons armoriés.	40 »	

Grand cortège-cavalcade représentant les fastes de Lille.

Subside à la commission.	4,600 »	} 4,894 20
Dépenses faites pour les quêteurs militaires.	106 85	
Réparations au matériel des fêtes publiques.	187 35	

Mât de Cocagne.

Construction de l'enceinte, pose du mât, foin, savon.	152 89	} 328 14
Drapeaux.	7 »	
Garniture du mât.	168 25	

*Grand Tournoi équestre et Courses de bagues.**Avec le concours de MM. les officiers, sous-officiers et hussards du 8.^e régiment.*

Construction de tribunes, décoration et ornementation du carrousel.	2,800 »	} 2,890 50
Transport de scories pour solidifier le sol.	90 50	

Course de bagues, civile et militaire.

Premier prix, un cheval.	1,200 »	} 1,580 »
Deuxième prix, un harnais de tilbury.	260 »	
Troisième prix, un harnachement anglais.	120 »	

Carrousel militaire.

Un sabre et sabretache.	282 »	} 837 »
Une montre en or avec chaîne et clef.	195 »	
Un nécessaire de voyage.	120 »	
Idem	120 »	
Un harnachement anglais.	120 »	} 5,754 35
Toilette des chevaux des hussards pour les exercices équestres.	190 35	
Location des chaises.	219 »	
Rafraîchissements aux militaires de service.	37 50	

Illumination et Harmonie militaire sur l'Esplanade.

Construction et ornementation d'une estrade au rond-point de l'Esplanade, près de la statue du général Négrier.	1,151 60	} 3,572 09
Gratifications aux musiques militaires et rafraîchissements.	355 45	
Illumination.	2,065 04	

Ascension aérostatique.

Clôture des issues qui conduisent au Champ-de-Mars.	466 65
---	--------

A reporter 18,248 91

NUMÉROS D'ORDRE.	NATURE DES DÉPENSES.	DÉPENSES autorisées par le budget.	SOMMES dépensées.	CRÉDITS ou portions de crédits à reproduire.	RESTES annulés.
	<i>Report</i>	867,964 45	773,482 27	7,615 03	86,867 15
132	Suite des fêtes publiques	» »	» »	» »	» »
133	Dépenses imprévues	6,000 00	5,996 81	» »	3 19
	Total des dépenses ordinaires	873,965 45	779,480 08	7,615 03	86,870 34

OBSERVATIONS. — DÉTAILS.

	<i>Report</i>	18,248 91
<i>Fête du 15 août.</i>		
Cérémonie religieuse		30 »
Livrets de la caisse d'épargne et de la caisse de retraite de la vieillesse, accordés à des ouvriers et à des élèves des écoles primaires communales		845 »
Joute sur l'eau		323 72
Chasse aux canards		188 »
Illumination des édifices publics		1,922 »
<i>Harmonie militaire sur la Grande-Place.</i>		
Construction d'une estrade	488 73	} 651 23
Gratifications aux musiques militaires	162 50	
<i>Proclamation de l'Empire.</i>		
Subside au bureau de bienfaisance pour procurer des effets de couchage aux indigents		7,500 »
Construction d'une estrade sur la Grande-Place	412 89	} 1,927 07
Décors de l'estrade et illumination	1,514 18	
Indemnité aux artistes du théâtre pour avoir exécuté une cantate	332 35	} 747 70
Impression de la cantate	137 25	
Indemnité au directeur du spectacle pour les places réservées aux militaires de la garnison	175 85	
Décor au spectacle	102 25	195 15
Illumination des édifices publics		
<i>Frais généraux.</i>		
Impression des programmes et affranchissement		414 17
Entretien du matériel des fêtes		342 19
Médailles aux commissaires des différents jeux et exercices, écharpes, rafraîchissements aux militaires de service, etc.		319 86
	Total	33,655 »
Cette somme a été payée au moyen des crédits ci-après indiqués :		
Crédit ordinaire (art. 132.)		6,000 »
Article 39 du budget supplémentaire		10,000 »
» 3 des crédits additionnels		3,200 »
» 9 »		4,000 »
» 133 dépenses imprévues pour solde		455 »
	Somme égale	33,655 »
<i>DÉPENSES IMPRÉVUES.</i>		
Subside au bureau de bienfaisance pour une distribution extraordinaire aux indigents à l'occasion de la proclamation du résultat du vote pour le maintien des pouvoirs du Président de la République		2,500 »
Solde des frais résultant des actes de donation et d'acceptation du legs Moillet. (V. l'art. 22 du budget supplém.)		242 90
Indemnité de logement à l'inspecteur-général de police, 61 jours à raison de 10 francs par jour		610 »
Droits dus à l'enregistrement par divers propriétaires devenus insolubles, pour cession de parcelles de terrain à la voie publique par suite de rectifications d'alignement		101 64
Indemnité au sieur Gautier, élève peintre des écoles académiques, pour les frais que lui a occasionnés l'envoi d'un tableau		150 »
Solde des travaux de curage des canaux		113 23
Ouvrages exécutés à la caserne Saint-André pour l'installation d'un plus grand nombre de chevaux dans les écuries		1,295 89
Secours au père du sieur Lebihan, caporal dans le 1. ^{er} régiment de ligne, qui a péri malheureusement en portant secours lors de l'incendie qui a éclaté en cette ville le 7 du mois de novembre		200 »
Achat de plaques distinctives à placer sur la demeure des Sapeurs-Pompiers		268 15
Solde des intérêts des sommes dues aux hospices		60 »
Solde des dépenses des fêtes publiques		455 »
	Total	5,996 81

N.° D'ORDRE.	NATURE DES DÉPENSES.	SOMMES autorisées par le budget.	SOMMES dépensées.	CRÉDITS ou portions de crédits à reproduire.	RESTES annulés.
DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.					
§ 1. ^{er}					
FRAIS D'ADMINISTRATION.					
134	Frais de perception des centimes imposés additionnellement aux contributions directes	2,451 »	2,451 »	» »	» »
135	Frais extraordinaires nécessités par les élections.	3,000 »	2,277 86	» »	722 14
§ 2.					
TRAVAUX PUBLICS.					
136	Contingent de la ville dans les frais d'entretien des chemins vicinaux de grande communication.	1,441 25	620 25	» »	821 »
137	Construction de nouvelles branches d'aqueducs.	3,000 »	4,717 16	4,282 84	» »
138	Cuvettes hermétiques en fonte	1,000 »	209 19	790 81	» »
139	Regards d'égouts en fonte	500 »	459 18	» »	40 82
140	Travaux extraordinaires aux pavés.	10,000 »	5,318 12	4,681 88	» »
141	Établissement de pisseoirs sur la voie publique.	3,000 »	2,245 45	754 55	» »
142	Grosses réparations aux églises et presbytères, y compris l'achèvement des réparations commencées en 1851 à l'église Saint-Étienne.	5,000 »	3,710 05	1,289 95	» »
143	Restauration de l'église Saint-Maurice. (Premier à-compte).	5,000 »	» »	5,000 »	» »
144	Premier à-compte sur les frais de construction d'une nouvelle salle d'asile dans le quartier Saint-André.	10,000 »	» »	» »	10,000 »
145	Construction et ameublement du Lycée.	240,000 »	240,000 »	» »	» »
	<i>A reporter</i>	284,392 25	259,008 26	13,800 03	11,583 96

OBSERVATIONS. — DÉTAILS.	
La dépense s'est élevée à 2,537 fr. 23 c. (Voir, pour le solde, l'article 26 des crédits additionnels).	
Chemin de Lille à Lannoy.	320 »
De Lannoy à Néchin	21 25
De Lomme à Fournes.	279 »
} 620 25	
Travaux exécutés par entreprise, sur un rabais de 11 fr. 25 p. %	
Id. Branche d'aqueduc, rues du Court-Debout et Saint-Michel.	
Id. rue Sainte-Catherine.	
Id. rue des Etaques.	
Pose de tuyaux en fonte sous le terrain du nouveau jardin de l'Esplanade.	
Travaux exécutés par entreprise sur un rabais de 25 fr. 10 p. %	
Id. id. id.	
Solde du pavage en grés neufs de la rue du Molinel, et construction d'un bout de pavé à Sainte-Hélène.	
Travaux exécutés par les entrepreneurs de l'entretien des propriétés communales, aux prix de leurs marchés.	
Id. id. id.	
Ce projet est ajourné.	
Construction des bâtiments à usage de Lycée, de Faculté des sciences et d'École préparatoire de médecine et de pharmacie.	
CRÉDITS VOTÉS	
1845.	42,118 70
1846.	55,513 48
1847.	15,355 43
1848.	35,551 65
1849 art. 126.	200,000 »
» 16 Budget supplémentaire.	4,448 35
» 42 id.	80,000 »
» 9 Crédit additionnel.	25,657 »
} 310,105 35	
1850 » 128.	200,000 »
» 38 et 39. Budget supplémentaire	59,000 »
} 259,000 »	
1851 » 132.	300,000 »
» 5 Crédit additionnel.	80,000 »
} 380,000 »	
1852 » 145.	240,000 »
» 38 Budget supplémentaire.	80,000 »
} 320,000 »	
} 1,417,644 61	

NUMÉROS D'ORDRE.	NATURE DES DÉPENSES.	DÉPENSES autorisées par le budget.	SOMMES dépensées.	CRÉDITS ou portions de crédits à reproduire	RESTES annulés.
	<i>Report.</i>	284,392 25	259,008 26	13,800 03	11,583 96
145	Suite de l'article 145.	» »	» »	» »	» »
146	Reconstruction du pont mobile établi sur la moyenne Delle, près du Ramponeau.	6,000 »	6,000 »	» »	» »
147	Septième annuité à payer sur le prix d'une maison sise place des Poissonceaux et acquise du sieur Doyen, pour l'établissement d'une école primaire et d'une salle d'asile.	3,000 »	3,000 »	» »	» »
148	Intérêts à 4 p. % dus pour l'année 1852, sur les 12,000 fr. qui resteront à payer au 1. ^{er} janvier de ladite année, audit sieur Doyen.	480 »	360 »	» »	120 »
149	Remboursements partiels et intérêts à verser à la caisse des dépôts et consignations, pour la cinquième annuité due sur l'emprunt effectué en 1847.	56,612 »	54,870 24	» »	1,741 76
150	Deuxième annuité du remboursement du prêt de 570,000 fr. fait à la ville par divers capitalistes, et paiement des intérêts sur la somme qui restera due à la fin de 1852 :	91,150 »	90,915 83	» »	234 17
151	Intérêts des sommes dues à divers	20,764 »	20,764 »	» »	» »
152	Indemnités à payer pour cessions de terrains à la voie publique, par suite de rectifications d'alignements.	1,000 »	282 63	» »	717 37
153	Établissement d'un lavoir et de bains publics (1. ^{er} à-compte.)	20,000 »	1,989 35	18,010 65	» »
§ 3. GARDE NATIONALE ET DÉPENSES MILITAIRES. Néant.					
	<i>A reporter.</i>	483,398 25	437,190 31	31,810 68	14,397 26

OBSERVATIONS. — DÉTAILS.	
EMPLOI DES CRÉDITS.	
Acquisitions de maisons et indemnités aux locataires	260,334 31
Travaux de démolitions et constructions	958,221 73
Honoraires de l'architecte	50,411 06
	1,008,332 79
Mobilier.	105,713 78
Honoraires de l'architecte.	4,833 48
	110,547 26
Bibliothèque et mobilier scientifique.	20,966 23
Traitement d'un piqueur et d'un commis aux écritures et dépenses diverses	17,464 02
	1,417,644 61
Travaux exécutés par entreprise sur un rabais de 3 pour cent. La dépense s'est élevée à 6,087 fr. 43 c. Le solde a été prélevé sur le crédit d'entretien des propriétés communales.	
La septième annuité a été payée dans les premiers jours de janvier, afin de profiter des intérêts pendant un an, sur la somme de 3,000 francs.	
Il y a eu bonification d'intérêts par suite d'anticipation de paiement.	
Remboursement sur le capital	70,000 »
Intérêts suivant décompte	20,915 83
	90,915 83
Somme égale.	
Au sieur Lalo, créancier de la ville, pour une somme de 12,000 francs, intérêts à 4 1/2 p. %	540 »
Au sieur Remy de Rombault, intérêts à 4 p. % sur une somme de 25,000 francs, prix d'acquisition d'un terrain annexé au cimetière communal	1,000 »
Au sieur Émile Champon, intérêts à 4 1/2 p. % sur 31,000 fr. prix d'une maison, sise rue des Fleurs, N.° 9, acquise par la ville pour l'exécution du projet de Lycée national.	1,395 »
A l'administration des hospices, intérêts à 4 1/2 p. % sur un prêt de 50,000 francs	2,250 »
A la même administration, intérêts à 4 1/2 p. % sur une somme de 27,300 francs, formant la valeur de terrains expropriés, cour du Funquereau, pour l'établissement d'un magasin à poudre.	1,228 50
Au Mont-de-Piété, intérêts à 4 1/2 p. % sur une somme de 150,000 francs, empruntée à la caisse de cet établissement, en 1848.	6,750 »
Au même, intérêts à 4 1/2 p. % sur une somme de 170,233 fr. 44 c. précédemment empruntée par la ville.	7,660 50
	20,824 »
Total	
La différence entre la somme votée et celle dépensée (60 francs) a été prélevée sur le crédit des frais imprévus.	
A la dame veuve Rouzé, née Duthoit, pour prix d'un terrain cédé à la voie publique, passage des Brigittines, N.° 8.	282 63
Travaux en cours d'exécution.	

N.º D'ORDRE.	NATURE DES DÉPENSES.	DÉPENSES autorisées par le budget.	SOMMES dépensées.	CRÉDITS ou portions de crédits à reproduire.	RESTES annulés.
	<i>Report.</i>	483,398 25	437,190 31	31,810 68	14,397 26
	§ 4. SECOURS AUX ÉTABLISSEMENTS DE CHARITÉ : PENSIONS.				
	Néant.				
	§ 5. INSTRUCTION PUBLIQUE. — BEAUX-ARTS.				
154	Subside au jeune Gallois, élève de l'école centrale des arts et manufactures, à Paris.	800 »	800 »	» »	» »
155	Subside au jeune Gautier, élève peintre des écoles académiques de Lille, pour compléter la pension que lui a votée le conseil général du département, afin de le mettre à même d'aller achever ses études artistiques à Paris.	600 »	600 »	» »	» »
156	Indemnité au bibliothécaire pour rédaction de deux volumes du catalogue de la bibliothèque communale.	700 »	» »	700 »	» »
	§ 6. CULTES.				
	Néant.				
	§ 7. ARRIÉRÉ.				
157	Loyer d'une prairie appartenant aux hospices dans la commune de Saint-André.	220 »	220 »	» »	» »
	Total des dépenses extraordinaires. . .	485,718 25	438,810 31	32,510 68	14,397 26
	BUDGET SUPPLÉMENTAIRE.				
	§ 1.º				
	REPORTS.				
1	Solde des remises du receveur municipal sur ses opérations de 1852.	1,111 25	1,111 25	» »	» »
2	Frais de régie de l'Abattoir.	703 23	703 23	» »	» »
3	Entretien des propriétés communales.	74 65	» »	» »	74 65
4	Entretien des aqueducs, ponts, quais et pompes publiques.	434 64	239 43	» »	195 21
	<i>A reporter.</i>	2,323 77	2,053 91	» »	269 86

OBSERVATIONS. — DÉTAILS.

L'exécution de ce travail a éprouvé des retards.

Suivant décompte arrêté par le receveur général du département.
Fournitures de nouveaux crics pour le service des échaudoirs.
Travaux arriérés.



NUMÉROS D'ORDRE.	NATURE DES DÉPENSES.	DÉPENSES autorisées par le budget.	SOMMES dépensées.	CRÉDITS ou portions de crédits à reproduire.	RESTES annulés.
	<i>Report.</i>	2,323 77	2,053 91	» »	269 86
5	Entretien des pavés.	1,198 03	756 54	» »	441 49
6	Entretien du cimetière communal	280 27	112 »	» »	168 27
7	Loyer du terrain de l'école de natation, pour les années 1849, 1850 et 1851.	1,800 »	1,412 »	» »	388 »
8	Subside au bataillon d'artillerie de la garde nationale.	2,050 »	2,050 »	» »	» »
9	Spectacle.	499 01	499 01	» »	» »
10	Construction de nouvelles branches d'aqueducs	2,209 79	2,209 79	» »	» »
11	Cuvettes hermétiques en fonte	2,645 88	2,046 42	» »	599 46
12	Travaux extraordinaires aux pavés.	3,028 64	3,028 64	» »	» »
13	Établissement de pisseoirs sur la voie publique.	1,542 63	1,524 75	» »	17 88
14	Construction de l'asile <i>Saint-Michel</i>	6,002 71	6,002 71	» »	» »
15	Construction d'une nouvelle serre au jardin botanique.	12,992 71	6,993 01	5,999 70	» »
16	Établissement d'un lavoir et de bains publics	20,000 »	707 64	19,292 36	» »
17	Agrandissement de l'asile <i>Saint-Sauveur</i>	11,000 »	7,215 »	3,785 »	» »
18	Arrangement du Musée <i>Wicar</i>	216 79	» »	216 79	» »
19	Solde des frais de construction de l'Hôtel-de-Ville.	2,747 69	2,580 61	» »	167 08
20	Impression des catalogues de la bibliothèque et des musées.	420 27	420 27	» »	» »
21	Honoraires dus à M. Leplus, architecte, pour des projets de construction du Lycée.	6,000 »	» »	6,000 »	» »
22	Musée <i>Moillet</i> ; travaux et dépenses diverses.	1,085 68	1,085 68	» »	» »
23	Travaux aux bâtiments de l'ancien haras	20,000 »	» »	» »	20,000 »
24	Réparation du pavé de l'église <i>Sainte-Catherine</i>	1,000 »	1,000 »	» »	» »
25	Restauration des façades de l'église <i>Saint-Étienne</i>	3,450 »	3,450 »	» »	» »
26	Construction du Lycée.	30,687 11	30,687 11	» »	» »
27	Arrangement du terrain situé entre le pont de la <i>Barre</i> et celui du <i>Ramponeau</i>	2,216 63	2,212 59	» »	4 04
28	Emploi de la taxation allouée par la Régie pour la recette du droit d'entrée sur les boissons (1851).	4,713 63	1,712 »	» »	1 63
NOUVEAUX CRÉDITS.					
28 bis	Loyer d'un hôtel affecté au logement de M. l'inspecteur général de police	1,900 »	1,900 »	» »	» »
	<i>A reporter.</i>	139,011 24	81,659 68	35,293 85	22,057 71

OBSERVATIONS. --- DÉTAILS.										
Travaux arriérés.										
Idem.										
Canon d'arrentement.	<table border="0"> <tr> <td>{</td> <td>1849. 25 hectolitres de blé, à</td> <td>18 56 — 464 »</td> </tr> <tr> <td></td> <td>1850. idem</td> <td>19 20 — 480 »</td> </tr> <tr> <td></td> <td>1851. idem</td> <td>18 72 — 468 »</td> </tr> </table>	{	1849. 25 hectolitres de blé, à	18 56 — 464 »		1850. idem	19 20 — 480 »		1851. idem	18 72 — 468 »
{	1849. 25 hectolitres de blé, à	18 56 — 464 »								
	1850. idem	19 20 — 480 »								
	1851. idem	18 72 — 468 »								
Achat d'une partie des décors de l'opéra du Prophète.										
Aqueducs rues du <i>Court-Debout</i> et <i>Saint-Michel</i> .										
Travaux arriérés.										
Pavage en grès neufs de la rue du <i>Molinel</i> .										
Travaux exécutés en 1851.										
Les travaux ne sont pas terminés.										
Le décompte général sera établi après la réception définitive des	ava									
Idem.	idem.									
Idem.	idem.									
Les travaux consistaient dans la taille des corniches du bâtiment situé contour de la Mairie.										
A-compte sur le prix d'impression du tome 2, histoire.										
Le Conseil d'État n'a pas encore statué sur la réclamation du sieur Leplus contre la fixation du chiffre de son indemnité.										
Cette somme a servi en grande partie à acquitter les frais des actes qui ont été passés à l'occasion du legs <i>Moillet</i> .										
Dépense ajournée indéfiniment.										
Subside accordé à la fabrique, pour l'exécution du travail.										
Travaux exécutés par entreprise, sur un rabais de 5 p. %										
Voir le décompte, art. 145 du Compte.										
La dépense consiste en gravier, transport de terre, journées de terrassiers, achat de plantes et arbustes et travaux divers.										
L'état de répartition entre tous les employés de l'octroi a été arrêté par le Maire, sur les propositions du préposé en chef de l'octroi.										
La ville est tenue à fournir un logement à l'inspecteur général de la police.										

N.°S D'ORDRE.	NATURE DES DÉPENSES.	SOMMES autorisées par le budget.	SOMMES dépensées.	CRÉDITS ou portions de crédits à reproduire.	RESTES annulés.
	<i>Report.</i>	139,011 24	81,659 68	35,293 85	22,057 71
29	Frais de restauration des appartements et d'établissement des bureaux de M. l'Inspecteur général de police	1,500 »	1,500 »	» »	» »
30	Augmentation des traitements des surveillantes des salles d'asile.	1,050 »	900 »	» »	150 »
31	Valeur estimative de la mitoyenneté et des surcharges des murs contigus à l'asile communal rue <i>Saint-Michel</i>	356 29	356 29	» »	» »
32	Remboursement aux hospices propriétaires, du prix des matériaux des bâtiments élevés sur le terrain de la rue du <i>Guet</i> , lequel terrain devant servir à l'agrandissement de l'Abattoir.	1,200 »	1,200 »	» »	» »
33	Idem sur le terrain du Béguinage, pour l'établissement d'une salle d'asile.	7,000 »	» »	» »	7,000 »
34	Rappel du loyer du local affecté au cours de chimie pour le deuxième semestre 1850.	150 »	150 »	» »	» »
35	Solde des 10 p. % revenant au Trésor sur les taxes principales de l'octroi, perçues en 1851 et années antérieures.	12,860 65	12,860 65	» »	» »
36	Crédit supplémentaire pour l'entretien des propriétés communales.	3,000 »	» »	3,000 »	» »
37	Idem des églises et presbytères.	2,000 »	» »	2,000 »	» »
38	Achèvement du bâtiment dans lequel doit être installée l'école préparatoire de médecine et de pharmacie.	80,000 »	80,000 »	» »	» »
39	Allocation supplémentaire pour la fête communale	10,000 »	10,000 »	» »	» »
40	Intérêts à 4 1/2 p. %, du 1. ^{er} avril 1851 au 31 décembre 1852, de la somme de 8,256 fr., prix d'acquisition aux hospices, du petit bâtiment situé quai de la Basse-Deule, en face de la Halle au blé.	650 16	650 16	» »	» »
41	Éclairage de la salle de spectacle	6,180 »	4,538 80	» »	1,641 20
42	Subside à la dame Lhéritier, veuve d'un ancien employé de la mairie, pour suppléer à l'insuffisance de sa pension de retraite	63 10	63 10	» »	» »
43	Subside annuel à la dame Quennehen, ancienne surveillante de la salle d'asile de <i>Saint-Maurice</i> , pour 15 mois	250 »	250 »	» »	» »
44	Subside à la dame Teste, ancienne surveillante de la salle d'asile de <i>Saint-André</i> , pour 7 mois.	116 66	116 66	» »	» »
45	Solde de l'indemnité due à la fabrique de l'église Saint-Sauveur, pour l'expropriation d'une parcelle de terrain destinée à l'agrandissement d'une salle d'asile.	2,050 »	1,967 »	» »	83 »
	Déficit résultant du compte de 1851	33,546 01	33,546 01	» »	» »
	Total des dépenses supplémentaires.	300,984 11	229,758 35	40,293 85	30,931 91
	CRÉDITS ADDITIONNELS AUX BUDGETS PRIMITIF ET SUPPLÉMENTAIRE.				
1	Contributions de la Halle et de l'Entrepôt des sucres	2,272 26	2,272 26	» »	» »
2	Solde des frais de construction de l'asile <i>Saint-Michel</i>	3,270 »	3,270 »	» »	» »
	<i>A reporter.</i>	5,542 26	5,542 26	» »	» »

OBSERVATIONS. — DÉTAILS.

Les travaux ont été exécutés par les entrepreneurs de l'entretien des propriétés communales, aux prix de leurs marchés.

Les augmentations ont été versées dans les caisses d'épargne et de la vieillesse, au profit des surveillantes des salles d'asile.

D'après procès verbal d'expertise.

D'après procès verbal d'expertise.

La création d'une salle d'asile sur ce terrain a été ajournée.

Suivant décompte arrêté par le directeur de l'administration des contributions indirectes.

Pour le paiement de travaux en cours d'exécution.
Idem. idem.

Voir le décompte, art. 145 du compte.
Voir, pour le détail, l'article 132 du présent compte.

Par sa délibération en date du 15 mai 1852, le conseil municipal a pris à la charge de la ville l'éclairage de la salle de spectacle.

D'après procès verbal d'expertise.

NUMÉROS D'ORDRE.	NATURE DES DÉPENSES.	DÉPENSES autorisées par le budget.	SOMMES dépensées.	CRÉDITS ou portions de crédits à reproduire.	RESTES annulés.
	<i>Report.</i>	5,542 26	5,542 26	» »	» »
3	Fêtes publiques.	3,200 »	3,200 »	» »	» »
4	Solde des frais d'appropriation de l'hôtel de M. l'inspecteur général de la police.	4,156 »	4,156 »	» »	» »
5	Lycée : Frais de contrat, de purge, d'inscription et d'enregistrement, résultant de l'acquisition faite par la ville, de la maison rue des Arts, N.º 78.	1,800 »	1,607 10	» »	192 90
6	Intérêts à 4 1/2 p. % pendant trois mois, de la somme de 22,000 francs, prix d'achat de ladite maison.	412 50	247 50	» »	165 »
7	Indemnité au locataire de la maison rue des Arts, 78, pour trouble de jouissance.	1,500 »	1,500 »	» »	» »
8	Augmentation du traitement du piqueur des travaux de la ville.	300 »	300 »	» »	» »
9	Célébration de la fête du 15 août.	4,000 »	4,000 »	» »	» »
10	Secours au sieur Quennehen, ancien directeur d'une salle d'asile; pour deux mois.	100 »	50 »	» »	50 »
11	Curage du canal des Pestiférés, à Douai.	1,800 »	1,124 84	» »	675 16
12	Travaux d'entretien à l'Hôtel-de-Ville.	222 85	222 85	» »	» »
13	Subside au jeune Lobbedez, élève peintre des écoles académiques de Lille, pour le mettre à même d'aller achever ses études artistiques à Paris.	300 »	300 »	» »	» »
14	Supplément aux frais de perception de l'octroi.	800 »	» »	» »	800 »
15	Construction d'une baraque de pontonnier à proximité du pont du Ramponeau.	1,400 »	» »	1,400 »	» »
16	Indemnité de logement au second ministre protestant.	625 »	625 »	» »	» »
17	Travaux divers à exécuter à l'Abattoir.	3,587 »	2,697 16	889 84	» »
18	Frais résultant de l'acquisition faite par la ville, aux hospices, d'un petit bâtiment situé <i>Marché-au-Charbon</i> , en face de la Halle au blé.	1,042 91	1,042 91	» »	» »
19	Frais d'un bail emphytéotique pour 99 ans, commençant au 1. ^{er} octobre 1848, d'une prairie située à Wazemmes, faubourg de la Barre, à l'usage de l'école de natation.	590 25	590 25	» »	» »
20	Frais d'un bail emphytéotique pour 72 ans, à partir du 15 mars 1852, de trois maisons, rue du Guet, N.ºs 6, 8 et 10, destinées à être incorporées dans l'Abattoir public.	381 03	348 83	» »	32 20
21	Solde de l'entreprise du nettoyage des rues et de l'enlèvement des boues et immondices.	2,400 »	2,278 26	» »	121 74
22	Fêtes publiques; proclamation de l'avènement du prince Louis Napoléon à la dignité impériale.	10,000 »	10,000 »	» »	» »
23	Achat de deux tableaux pour le Musée et frais accessoires.	1,000 »	700 »	300 »	» »
24	Indemnité aux hospices pour rétablir l'ancien état des lieux des maisons situées rue des <i>Urbanistes</i> et incorporées dans le lycée provisoire.	4,197 »	» »	4,197 »	» »
25	Complément des indemnités dues aux employés des contributions indirectes, pour exercice chez les brasseurs, etc.	1,659 36	» »	1,659 36	» »
	<i>A reporter</i>	51,016 16	40,532 96	8,446 20	2,037 »

OBSERVATIONS. — DÉTAILS.

Voir pour le détail l'article 132 du présent compte.

Les travaux ont été exécutés par les entrepreneurs de l'entretien des propriétés communales, aux prix de leurs marchés.

Voir, pour le détail, l'article 132.

Un secours annuel de 300 francs a été accordé au sieur Quennehen, en récompense de ses services. Il a exercé jusqu'au 31 octobre 1852.

Ce travail a été exécuté afin de faciliter l'écoulement des eaux de la Scarpe dans le canal de la Haute-Deûle. L' dépense arriérée.

Le travail n'est pas achevé.

Remplacement de crics pour le service des échaudoirs et réparations à la machine à vapeur.

L'ancien bail qui expirait le 30 juin 1852 n'était que de 10,000 fr.; Le nouveau s'est élevé à 14,800 fr. par an; c'est ce qui donne lieu à la différence de 2,400 francs portée ci-contre.

Les 121 francs 74 c. annulés proviennent d'amendes encourues par l'entrepreneur, pour négligence dans son service. Voir pour le détail de la dépense, l'article 132.

Un tableau représentant des fleurs, des fruits et des oiseaux.	400 »
Un portrait de Donvé, peint par lui-même.	300 »

Le décompte n'était pas encore parvenu.

NUMÉROS D'ORDRE.	NATURE DES DÉPENSES.	DÉPENSES autorisées par le budget.	SOMMES dépensées.	CRÉDITS ou portions de crédits à reproduire.	RESTES annulés.
	<i>Report.</i>	51,016 16	40,532 96	8,446 20	2,037 »
26	Emploi des frais de perception des centimes additionnels, solde	69 79	69 79	» »	» »
26 bis	Idem idem. solde	86 23	86 23	» »	» »
27	Écoles académiques, solde des dépenses arriérées	1,000 »	1,000 »	» »	» »
28	Frais d'enregistrement du legs de madame Bernos et de la donation de son mari.	4,000 »	4,000 »	» »	» »
29	Remboursement des frais de dépôt au magasin général de marchandises.	1,069 »	1,069 »	» »	» »
30	Solde des frais de traitement des aliénés indigents placés dans les maisons de santé de Lille et d'Armentières	1,708 54	1,708 54	» »	» »
31	Solde des frais de casernement et des lits militaires.	1,984 43	1,984 43	» »	» »
32	Solde des frais de construction de l'asile de la rue <i>Saint-Michel</i>	1,100 »	374 83	725 17	» »
	Total	62,034 15	50,825 78	9,171 37	2,037 »
RÉCAPITULATION DES DÉPENSES.					
	Dépenses ordinaires	873,965 45	779,480 08	7,615 03	86,870 34
	Dépenses extraordinaires.	485,718 25	438,810 31	32,510 68	14,397 26
	Dépenses supplémentaires.	300,984 11	229,758 35	40,293 85	30,931 91
	Crédits additionnels.	62,034 15	50,825 78	9,171 37	2,037 »
	Totaux.	1,722,701 96	1,498,874 52	89,590 93	134,236 51

RÉSULTAT.

Recettes.	1,530,909 16
Dépenses.	1,498,874 52

Excédant des recettes sur les dépenses. 32,034 64

OBSERVATIONS. — DÉTAILS.

Voir l'article 47 du compte.
Voir l'article 134 du compte.

Le solde montant à 144 fr. 40 c. a été prélevé sur le crédit des dépenses imprévues de l'exercice 1853.

Remboursement de sommes indûment perçues pour dépôt de marchandises au magasin général.

Voir l'article 88.
Voir l'article 79.

Certifié véritable par le Maire de Lille, soussigné.
Lille, le 3 avril 1853.

AUGUSTE RICHEBÉ.



N. OS D'ORDRE.	NATURE DES RECETTES.	SOMMES inscrites au budget précédent.	RECETTES	
			proposées par le Conseil municipal.	fixées par le Préfet.
TITRE I.^{er} — RECETTES MUNICIPALES.				
CHAPITRE I.^{er}				
RECETTES ORDINAIRES.				
1	Cinq centimes additionnels aux contributions foncière, mobilière et personnelle, imposés en exécution de la loi de finances du 15 mai 1818.....	22,715 »	22,743 80	22,750 »
2	Trois centimes imposés additionnellement aux quatre contributions directes..	30,000 »	31,474 95	31,500 »
3	Un centime additionnel aux mêmes contributions.....	10,000 »	10,491 65	10,500 »
4	Frais de perception imposés en sus des centimes additionnels mentionnés dans les articles qui précèdent.....	1,881 »	1,941 31	1,940 »
5	Part attribuée à la ville dans le produit des patentes.....	31,000 »	32,400 »	32,400 »
6	Part attribuée à la ville dans le droit perçu pour la délivrance des permis de chasse.....	1,500 »	1,600 »	1,600 »
7	Part attribuée à la ville dans le produit des confiscations en matière d'octroi.	1,500 »	1,200 »	1,200 »
8	Part attribuée à la ville dans le produit des amendes prononcées par les tribunaux, pour les contraventions à la police de la chasse.....	100 »	100 »	100 »
9	Amendes de simple police.....	1,600 »	2,000 »	2,000 »
10	Taxation allouée par la Régie des contributions indirectes aux employés de l'octroi, pour la recette du droit d'entrée perçu au profit du Trésor sur les boissons.....	2,000 »	2,000 »	2,000 »
11	Location des propriétés communales.....	13,894 90	14,312 90	14,312 90
12	Rentes immobilisées.....	458 »	410 »	410 »
13	Droit de pesage et de mesurage.....	5,500 »	5,800 »	5,800 »
14	Octroi; produit brut en taxes principales.....	900,000 »	815,000 »	815,000 »
15	Location des places aux halles, foires et marchés.....	53,080 »	55,665 »	55,665 »
16	Recette brute des droits de magasinage et de manutention à l'entrepôt des sucres indigènes.....	17,500 »	20,000 »	20,000 »
17	Droits de place à l'abattoir.....	49,500 »	52,500 »	52,500 »
18	Droits de séjour dans les étables, dus pour les bestiaux non encore soumis à la taxe d'abattoir.....	350 »	400 »	400 »
19	Location des fondoirs de suif, des triperies et du hangar aux cuirs.....	2,400 »	2,400 »	2,400 »
20	Droits de place dus pour les marchandises, matériaux et objets divers déposés sur certaines parties de la voie publique, et location du magasin situé près de la grue, ainsi que du terrain environnant.....	2,200 »	3,500 »	3,500 »
21	Droits de stationnement des bateaux dans les canaux de la ville.....	11,500 »	12,500 »	12,500 »
22	Concessions de terrains pour sépultures particulières dans le cimetière communal.....	7,000 »	8,500 »	8,500 »
23	Expéditions des actes administratifs et de ceux de l'état-civil.....	400 »	400 »	400 »
24	Intérêts des fonds déposés à la caisse de service du Trésor; par prévision....	1,000 »	4,000 »	4,000 »
	<i>A reporter.....</i>	1,167,078 90	1,101,339 61	1,101,377 90

N.°S D'ORDRE.	NATURE DES RECETTES.	SOMMES inscrites au budget précédent.	RECETTES	
			proposées par le Conseil municipal.	fixées par le Préfet.
	<i>Report</i>	1,167,078 90	1,101,339 61	1,101,377 90
25	Indemnité accordée par le Gouvernement pour frais d'enrôlements volontaires	300 »	300 »	300 »
26	Produit de la vente des marchandises déposées à l'octroi et non réclamées dans les délais prescrits par les règlements	250 »	250 »	250 »
27	Consignations faites par les métayers de la ville pour la garantie des droits d'octroi sur les bestiaux qu'ils nourrissent dans leurs étables	9,000 »	9,000 »	9,000 »
28	Loyer des deux grues établies sur le quai de la Basse-Deûle	800 »	800 »	800 »
29	Allocation départementale pour concourir aux frais d'entretien d'une école préparatoire de médecine et de pharmacie	4,500 »	5,500 »	5,500 »
30	Produit des inscriptions à payer par les élèves de ladite école	4,200 »	4,200 »	4,200 »
31	Concessions de terrains le long des canaux et aliénation des portions de la voie publique que les rectifications d'alignement font entrer dans les propriétés privées	1,000 »	1,000 »	1,000 »
32	Recette des droits de dépôt et frais de manutention au magasin général des marchandises	100 »	100 »	100 »
33	Indemnité à recevoir de divers pour exonération des frais d'entretien du pavé des rues au-dessus des conduites de gaz et des aqueducs particuliers	2,000 »	2,000 »	2,000 »
34	Recette des contingents assignés par arrêté préfectoral à diverses communes de l'arrondissement de Lille, pour indemnité de logement au second ministre protestant	» »	500 »	500 »
	Total des recettes ordinaires	1,189,228 90	1,124,989 61	1,125,027 90
CHAPITRE II.				
RECETTES EXTRAORDINAIRES.				
38	Taxes additionnelles à l'octroi	145,000 »	143,000 »	143,000 »
36	Produit de cinq centimes additionnels au principal des trois contributions foncière, personnelle et mobilière et des portes et fenêtres	31,700 »	32,252 85	32,250 »
37	Frais de perception imposés en sus des centimes additionnels ci-dessus mentionnés	951 »	967 58	967 »
38	Legs fait par M. ^{me} Bernos-Vanackère, pour la construction d'une salle d'asile sur la paroisse de la Madeleine	» »	20,000 »	20,000 »
39	Réalisation d'un 2. ^e à-compte sur l'emprunt de 2,700,000 fr. autorisé par la loi du 19 juillet 1845	» »	200,000 »	200,000 »
40	Subside alloué par le Gouvernement pour la construction d'un lavoir et de bains publics	» »	28,150 »	28,150 »
	Total des recettes extraordinaires	» »	424,370 43	424,367 »
RÉCAPITULATION				
	Recettes ordinaires	1,189,228 90	1,124,989 61	1,125,027 90
	Recettes extraordinaires	» »	424,370 43	424,367 »
	Total général des recettes	» »	1,549,360 04	1,549,394 90

N.°S D'ORDRE.	NATURE DES DÉPENSES.	SOMMES allouées par le budget précédent.	DÉPENSES	
			proposées par le Conseil municipal.	fixées par le Préfet.
TITRE II. — CHAPITRE II.				
DÉPENSES ORDINAIRES.				
§ I. ^{er}				
<i>Frais d'administration.</i>				
1	Frais de bureau et traitements des employés de la Mairie.....	37,897 50	37,897 50	37,897 50
2	Emploi en frais d'impressions et indemnités aux employés de la Mairie, des fonds accordés par le Ministre de la Guerre, pour les actes d'enrôlements volontaires.....	300 »	300 »	300 »
3	Timbre du livre-journal du receveur municipal; expédition des listes électorales; impression des budgets, comptes, rapports de commissions et autres documents sortant de la catégorie des travaux courants.....	1,200 »	1,200 »	1,200 »
4	Timbre et fourniture des registres de l'état-civil.....	3,000 »	3,000 »	3,000 »
5	Traitement de l'archiviste.....	1,000 »	1,200 »	1,200 »
6	Remises du receveur municipal (sauf décompte).....	8,000 »	8,000 »	8,000 »
7	Traitement de l'architecte de la ville.....	5,000 »	5,000 »	5,000 »
8	Idem du piqueur des travaux communaux.....	1,200 »	1,500 »	1,500 »
9	Idem de deux inspecteurs-voyers.....	1,500 »	2,700 »	2,700 »
10	Idem de deux employés chargés des dessins, écritures et calculs au bureau des travaux publics.....	1,000 »	2,500 »	2,500 »
11	Idem du garde des canaux, y compris son habillement.....	925 »	925 »	925 »
12	Salaire d'un homme de peine adjoint au piqueur et chargé en même temps de l'ouverture et de la fermeture des grilles, ainsi que de l'entretien de la propreté du marché Saint-Nicolas.....	750 »	750 »	750 »
13	Salaire d'un menuisier et de deux maçons employés toute l'année à des travaux d'économie dans les diverses propriétés communales.....	1,050 »	1,700 »	1,700 »
14	Salaire d'un ouvrier adjoint au garde des canaux pour le nettoyage quotidien des grilles aux portes d'eau et la surveillance du curage des aqueducs.....	600 »	600 »	600 »
15	Salaire de deux hommes de peine chargés du nettoyage des pissoirs.....	» »	1,200 »	1,200 »
16	Traitement des médecins chargés de la constatation des naissances et des décès.....	1,500 »	1,500 »	1,500 »
17	Indemnité accordée, à titre d'encouragement, aux médecins vaccinateurs de la ville.....	500 »	500 »	500 »
18	Traitement de l'inspecteur chargé de surveiller l'entretien du cimetière communal.....	1,000 »	800 »	800 »
19	Vacation aux experts du marché aux grains et frais relatifs à la mercuriale..	1,150 »	1,150 »	1,150 »
20	Frais de la pesée annuelle des grains pour l'établissement de la taxe du pain.	200 »	200 »	200 »
21	Traitement du préposé à la recette des divers droits de place perçus par voie de régie, y compris le service de la halle aux grains.....	1,200 »	1,200 »	1,200 »
22	Frais de conseil des prud'hommes.....	2,040 »	2,040 »	2,040 »
23	Frais de perception de l'octroi.....	100,500 »	102,900 »	102,900 »
24	Traitement des six commissaires de police.....	10,800 »	10,800 »	10,800 »
25	Supplément de traitement au commissaire central de police.....	200 »	200 »	200 »
26	Indemnité pour frais de bureau et supplément de traitement aux six commissaires de police.....	7,200 »	7,200 »	7,200 »
	<i>A reporter.</i>	189,712 50	196,962 50	196,962 50

N. OS D'ORDRE.	NATURE DES DÉPENSES.	SOMMES allouées par le budget précédent.	DÉPENSES	
			proposées par le Conseil municipal.	fixées par le Préfet.
	<i>Report</i>	189,712 50	196,962 50	196,962 50
27	Traitement des agents de police.....	26,125 »	26,125 »	26,125 »
28	Habillement desdits agents.....	4,365 »	4,365 »	4,365 »
29	Traitement de deux employés au bureau central de police.....	1,400 »	1,900 »	1,900 »
30	Idem d'un interprète attaché au bureau de police.....	500 »	500 »	500 »
31	Solde des surveillants de nuit.....	4,200 »	4,200 »	4,200 »
32	Menues dépenses pour le transport de blessés, malades et suicidés; levées de cadavres; inhumations d'inconnus; secours à des étrangers qui ne pourraient quitter la ville faute de ressources; surveillance spéciale des maisons de débauche; remise gratuite de livrets aux jeunes ouvriers; voyages judiciaires sur délégation, etc.....	800 »	800 »	800 »
33	Fonds à la disposition du Maire, pour mesures de sûreté publique et secours extraordinaires.....	2,000 »	2,000 »	2,000 »
34	Fonds à la disposition du Maire, pour gratifications aux agents de police...	1,800 »	1,800 »	1,800 »
35	Traitement des médecins chargés de la visite sanitaire des prostituées, et frais du dispensaire.....	1,800 »	1,800 »	1,800 »
36	Traitement de l'expert chargé de la vérification du poisson et des autres comestibles.....	400 »	400 »	400 »
37	Frais de régie de l'abattoir.....	4,300 »	4,300 »	4,300 »
38	Frais de la recette du droit de pesage et de mesurage.....	2,680 »	2,680 »	2,680 »
»	Gages du préposé à la manœuvre du pont du <i>Ramponeau</i>	100 »	»	»
39	Gages du préposé à la manœuvre du sas éclusé du pont de <i>Flandre</i>	200 »	200 »	200 »
40	Gages des quatre guetteurs au feu, chargés en même temps de sonner la cloche de retraite.....	1,344 »	1,344 »	1,344 »
41	Indemnité aux employés des contributions indirectes pour exercice chez les brasseurs, distillateurs, etc.....	7,500 »	9,000 »	9,000 »
42	Emploi de la taxation allouée par la régie des contributions indirectes aux employés de l'octroi pour la recette du droit d'entrée sur les boissons perçu au profit du Trésor.....	2,000 »	2,000 »	2,000 »
43	Emploi en gratifications aux mêmes préposés de la portion des saisies et amendes revenant à la ville.....	1,500 »	1,200 »	1,200 »
»	Prélèvement de 10 p. % au profit du Trésor sur le produit net de l'octroi..	79,200 »	»	»
44	Traitement du concierge de la halle au blé et frais divers.....	500 »	500 »	500 »
45	Frais de régie de l'entrepôt des sucres indigènes, y compris le salaire des ouvriers employés aux manutentions diverses.....	6,200 »	6,200 »	6,200 »
46	Emploi des frais de perception des centimes imposés additionnellement aux contributions directes.....	1,881 »	1,941 31	1,940 »
47	Frais de régie du magasin général des marchandises.....	300 »	300 »	300 »
48	Emploi du produit des ventes de marchandises provenant de l'entrepôt de l'octroi.....	250 »	250 »	250 »
49	Emploi des consignations faites par les métayers de la ville pour la garantie des droits d'octroi sur les bestiaux qu'ils ont dans leurs étables.....	9,000 »	9,000 »	9,000 »
§ II.				
<i>Charges et entretien des biens communaux; dépenses relatives à la sûreté et à la salubrité; grande et petite voirie.</i>				
50	Contributions des biens communaux et taxe représentative des droits de transmission entre vifs et par décès.....	2,000 »	4,000 »	4,000 »
51	Assurances contre l'incendie.....	6,200 »	6,300 »	6,300 »
	<i>A reporter</i>	358,257 50	290,067 81	290,066 50

N. OS D'ORDRE.	NATURE DES DÉPENSES.	SOMMES allouées par le budget précédent.	DÉPENSES	
			proposées par le Conseil municipal.	fixées par le Préfet.
	<i>Report</i>	358,257 50	290,067 81	290,066 50
52	Entretien des horloges publiques.....	1,000 »	1,000 »	1,000 »
53	Idem des propriétés communales, y compris l'Hôtel-de-Ville.....	16,000 »	18,000 »	18,000 »
54	Idem des promenades.....	2,200 »	2,200 »	2,200 »
55	Idem des aqueducs, ponts, quais et pompes publiques.....	5,000 »	5,000 »	5,000 »
56	Idem des pavés.....	10,850 »	10,000 »	10,000 »
57	Curage des cananx intérieurs.....	8,000 »	8,000 »	8,000 »
58	Curage des aqueducs ou égouts.....	3,000 »	3,000 »	3,000 »
59	Frais d'entretien du cimetière communal.....	1,200 »	1,200 »	1,200 »
60	Primes accordées au fossoyeur sur les concessions de terrain dans le cimetière.....	300 »	300 »	300 »
61	Allocation accordée au sieur Herbin, dont l'atelier d'équarrissage remplace le service de l'ancienne voirie.....	500 »	500 »	500 »
62	Éclairage de la ville.....	50,000 »	50,000 »	50,000 »
63	Sapeurs pompiers.....	15,930 »	15,930 »	15,930 »
64	Loyer de l'emplacement affecté aux réunions habituelles des sapeurs-pompiers.....	1,605 »	1,605 »	1,605 »
65	Entretien des pompes à incendie et de tout le matériel.....	1,800 »	1,800 »	1,800 »
66	Dépense de la maison de police municipale.....	500 »	500 »	500 »
67	Loyer de divers terrains appartenant aux hospices dans la commune de <i>Saint-André</i> , le long de la <i>Deûle</i>	1,446 59	1,446 59	1,446 59
68	Canon d'arrentement à payer aux hospices, pour le terrain de l'école de natation.....	600 »	600 »	600 »
69	Canon d'arrentement à payer aux hospices, pour quatre maisons de la rue du <i>Guet</i>	» »	375 »	375 »
70	Loyer des bâtiments militaires autres que ceux affectés au service de l'octroi.....	199 »	169 »	169 »
71	Loyer de la promenade de l'Esplanade et du terrain situé entre le pont de la <i>Barre</i> et celui du <i>Ramponeau</i>	150 »	150 »	150 »
72	Loyer d'un terrain militaire sur le <i>Champ-de-Mars</i> pour l'emplacement occupé par les spectacles forains.....	80 »	80 »	80 »
73	Indemnités aux juges-de-paix pour loyer et entretien des prétoires dans leurs arrondissements respectifs.....	1,700 »	1,700 »	1,700 »
74	Nettoisement des rues de la ville et enlèvement des boues et immondices.....	10,100 »	14,850 »	14,850 »
§ III.				
<i>Garde nationale et dépenses militaires.</i>				
75	Subside au bataillon d'artillerie de la garde nationale.....	21,400 »	2,500 »	2,500 »
76	Frais d'exercice à feu et de tir à la bombe.....	» »	150 »	150 »
77	Entretien des corps-de-garde.....	450 »	450 »	450 »
78	Chauffage et éclairage des corps-de-garde.....	2,400 »	2,000 »	2,000 »
79	Dépense du casernement et des lits militaires.....	24,000 »	28,000 »	28,000 »
§ IV.				
<i>Secours aux établissements de charité; pensions.</i>				
80	Subside qui devra être versé au fonds commun des hospices.....	47,000 »	47,000 »	47,000 »
81	Supplément au même fonds pour l'entretien des lits d'incurables.....	22,000 »	22,000 »	22,000 »
	<i>A reporter</i>	607,668 09	530,573 40	530,572 09

N. OS D'ORDRE.	NATURE DES DÉPENSES.	SOMMES allouées par le budget précédent.	DÉPENSES	
			proposées par le Conseil municipal.	fixées par le Préfet.
	<i>Report</i>	607,668 09	530,573 40	530,572 09
82	Deuxième supplément pour nourriture et traitement à l'hôpital Saint-Sauveur des indigents atteints de maladies vénériennes et psoriques.....	8,000 »	8,000 »	8,000 »
83	Troisième supplément pour nourriture et traitement des prostituées malades de la syphilis.....	8,000 »	8,000 »	8,000 »
84	Subside au bureau de bienfaisance.....	60,000 »	60,000 »	60,000 »
85	Id. à la société de charité maternelle.....	3,000 »	3,000 »	3,000 »
»	Id. à la caisse d'épargne et de prévoyance.....	1,000 »	» »	» »
86	Id. à la société de Saint-François-Régis.....	1,000 »	1,000 »	1,000 »
87	Concours de la ville aux frais de traitement des aliénés indigents placés dans les maisons de Lille et d'Armentières.....	12,000 »	13,000 »	13,000 »
88	Contingent de la ville dans la dépense des enfants trouvés.....	2,393 »	2,129 »	2,129 »
89	Pension de la dame Delesalle, veuve d'un ancien concierge des écoles académiques.....	62 50	62 50	62 50
90	Secours au sieur Buez, ancien garde de police, devenu infirme par suite d'un accident grave qu'il a éprouvé pendant l'exercice de ses fonctions....	300 »	300 »	300 »
91	Secours au sieur Lechrist, ancien garde de police, pour suppléer à l'insuffisance de sa pension de retraite.....	123 83	123 83	123 83
92	Secours au sieur Caron, ancien garde de police, pour suppléer à l'insuffisance de sa pension de retraite.....	69 35	69 35	69 35
93	Secours au sieur Louvet, ancien garde de police, pour suppléer à l'insuffisance de sa pension de retraite.....	101 68	101 68	101 68
94	Secours au sieur Leterme, ancien employé temporaire de la Mairie.....	400 »	400 »	400 »
95	Secours à la dame Lhéritier, veuve d'un ancien employé de la Mairie, pour suppléer à l'insuffisance de sa pension.....	» »	79 70	79 70
96	Secours à la dame Teste, ancienne surveillante de salle d'asile.....	» »	200 »	200 »
97	Id. à la dame Quennehen, idem.....	» »	200 »	200 »
98	Id. au sieur Quennehen, ancien directeur d'une salle d'asile.....	» »	300 »	300 »
»	Id. extraordinaire à la dame veuve Perard-Montreuil, centenaire.....	690 »	» »	» »
§ V.				
<i>Instruction publique et beaux-arts.</i>				
99	Lycée impérial.....	18,442 »	17,180 »	17,180 »
100	École primaire supérieure.....	6,900 »	6,900 »	6,900 »
101	Indemnités aux parents de douze élèves des écoles primaires communales, appartenant à des familles nécessiteuses, et désignés pour être admis à l'école primaire supérieure.....	1,500 »	1,500 »	1,500 »
102	Écoles d'enseignement mutuel.....	20,300 »	20,300 »	20,300 »
103	Subside aux écoles tenues par les Frères de la Doctrine chrétienne.....	» »	25,000 »	25,000 »
104	Indemnité aux écoles primaires tenues par les Filles de l'Enfant-Jésus.....	4,200 »	5,400 »	5,400 »
105	Subside aux religieuses gardes-malades de Notre-Dame de Bon-Secours, qui tiennent quatre écoles gratuites pour les filles pauvres.....	3,500 »	3,500 »	3,500 »
106	Subside à l'école primaire de filles fondée par le consistoire de l'église évangélique.....	400 »	400 »	400 »
107	Subside pour aider à l'entretien d'une école primaire de garçons appartenant au culte réformé.....	1,000 »	1,000 »	1,000 »
108	Subside aux institutions des sourds-muets et aveugles.....	2,050 »	2,050 »	2,050 »
	<i>A reporter</i>	763,100 45	710,769 46	710,768 15

N.°S D'ORDRE.	NATURE DES DÉPENSES.	SOMMES allouées par le budget précédent	DÉPENSES	
			proposées par le Conseil municipal	fixées par le Préfet.
	<i>Report</i>	763,100 45	710,769 46	710,768 15
109	Récompenses et encouragements aux jeunes ouvriers qui fréquentent les écoles primaires.....	1,000 »	1,000 »	1,000 »
110	Salles d'asile.....	15,700 »	16,600 »	16,600 »
111	Musée des tableaux.....	2,200 »	2,330 »	2,330 »
112	Frais de surveillance et d'entretien des musées.....	1,450 »	1,450 »	1,450 »
113	Bibliothèque communale.....	7,465 »	6,665 »	6,665 »
114	Chauffage des musées et de la bibliothèque.....	1,000 »	1,000 »	1,000 »
115	Écoles académiques.....	17,200 »	17,200 »	17,200 »
116	Entretien des serres et jardins de l'école de botanique.....	2,000 »	2,500 »	2,500 »
117	Cours de physique.....	2,500 »	2,500 »	2,500 »
118	Cours de chimie appliquée aux arts, à l'agriculture et à l'industrie.....	5,500 »	5,500 »	5,500 »
119	École préparatoire de médecine et de pharmacie.....	14,000 »	15,100 »	15,100 »
120	Académie de musique, succursale du Conservatoire de Paris.....	10,000 »	10,375 »	10,375 »
121	Subside annuel pour l'entretien et l'accroissement des collections du Muséum d'histoire naturelle.....	3,000 »	3,000 »	3,000 »
122	Subside au Cercle médical.....	200 »	200 »	200 »
123	Subside à la Société des sciences, de l'agriculture et des arts.....	1,500 »	1,500 »	1,500 »
124	Subside à la même Société pour un concours départemental de bestiaux à l'instar de celui de Poissy.....	600 »	600 »	600 »
»	Primes accordées pour le marché aux vaches laitières.....	200 »	» »	» »
125	Emploi du legs Baillon en distribution de prix aux élèves des écoles primaires.....	40 »	36 »	36 »
126	Emploi de la rente provenant du legs Vanackère au profit des écoles primaires et des salles d'asile.....	50 »	43 »	43 »
127	Emploi de la rente affectée à l'entretien du monument Négrier.....	10 »	9 »	9 »
128	Spectacle; entretien, éclairage, etc.....	7,650 »	18,650 »	18,650 »
	§ VI.			
	<i>Cultes.</i>			
129	Traitement des quatre vicaires de Saint-Sauveur.....	2,000 »	2,000 »	2,000 »
130	Indemnité supplétive aux mêmes.....	800 »	800 »	800 »
131	Traitement de deux vicaires de la Madeleine.....	1,000 »	1,000 »	1,000 »
132	Idem de deux vicaires de Saint-André.....	1,000 »	1,000 »	1,000 »
133	Indemnité de logement au ministre protestant.....	800 »	800 »	800 »
134	Emploi des sommes versées par diverses communes à la caisse municipale, pour indemnité de logement du second pasteur protestant.....	» »	500 »	500 »
	§ VII.			
135	Fêtes publiques.....	6,000 »	6,000 »	6,000 »
136	Dépenses imprévues.....	6,000 »	6,000 »	6,000 »
	Total des dépenses ordinaires.....	873,965 45	835,127 46	835,126 15

N. OS D'ORDRE.	NATURE DES DÉPENSES.	SOMMES allouées par le budget précédent.	DÉPENSES	
			proposées par le Conseil municipal.	fixées par le Préfet.
CHAPITRE II.				
DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.				
§ I. ^{er}				
<i>Frais d'administration.</i>				
137	Frais de perception des centimes imposés additionnellement aux contributions directes.	2,451 »	967 58	967 »
»	Frais extraordinaires nécessités par les diverses élections.....	3,000 »	» »	» »
138	Loyer et contributions de l'hôtel affecté au logement de M. l'Inspecteur général du Ministère de la Police.....	» »	3,100 »	3,100 »
§ II.				
<i>Travaux publics.</i>				
139	Contingent de la ville dans les frais d'entretien des chemins vicinaux de grande communication.....	1,444 25	1,509 25	1,509 25
140	Construction de nouvelles branches d'aqueducs.....	3,000 »	6,000 »	6,000 »
141	Cuvettes hermétiques en fonte.....	1,000 »	1,000 »	1,000 »
142	Régards d'égoûts en fonte.....	500 »	500 »	500 »
143	Travaux extraordinaires aux pavés.....	10,000 »	6,000 »	6,000 »
144	Établissement de pissoirs sur divers points de la voie publique.....	3,000 »	3,000 »	3,000 »
145	Grosses réparations aux églises et presbytères.....	5,000 »	5,000 »	5,000 »
146	Restauration de l'église Saint-Maurice; deuxième à-compte.....	5,000 »	5,000 »	5,000 »
147	Solde des frais de construction du lycée.....	240,000 »	90,000 »	90,000 »
148	Achèvement des constructions à élever rue <i>des Fleurs</i> , pour l'installation des services scientifiques.....	» »	250,000 »	250,000 »
149	Huitième annuité à payer sur le prix d'une maison sise place <i>des Poissonceaux</i> et acquise du sieur Doyen, pour l'établissement d'une école primaire et d'une salle d'asile.....	3,000 »	3,000 »	3,000 »
150	Intérêts à 4 p. 0/0 dus pour l'année 1853 sur les 9,000 fr. qui resteront à payer le 1. ^{er} janvier de ladite année.....	480 »	360 »	360 »
151	Remboursements partiels et intérêts à verser à la caisse des dépôts et consignations pour la sixième annuité due sur l'emprunt effectué en 1847....	56,612 »	54,740 »	54,740 »
152	Troisième annuité du remboursement du prêt de 570,000 fr. fait à la ville par divers capitalistes, et paiement des intérêts qui resteront dus à la fin de 1853.....	91,150 »	87,650 »	87,650 »
153	Intérêts des sommes dues à divers.....	20,764 »	22,095 53	22,095 53
154	Indemnité à payer pour cessions de terrain à la voie publique par suite de rectifications d'alignement.....	1,000 »	1,000 »	1,000 »
155	Solde du prix d'acquisition d'une maison expropriée pour l'exécution du projet de reconstruction de l'Hôtel-de-Ville.....	» »	12,000 »	12,000 »
156	Prix présumé de l'acquisition de trois maisons de la rue <i>du Guet</i> , pour l'agrandissement de l'abattoir, compris les frais.....	» »	9,000 »	9,000 »
157	Construction d'un nouvel asile sur la paroisse de la Madeleine.....	» »	20,000 »	20,000 »
158	Construction d'un nouveau poste d'octroi à l'extrémité de l'Esplanade, entre le canal et le manège civil.....	» »	2,500 »	2,500 »
159	Appropriation du vestibule de l'ancienne salle du cours de botanique au pont <i>Saint-Jacques</i> , pour en faire le logement du jardinier.....	» »	1,500 »	1,500 »
	<i>A reporter.....</i>	» »	585,922 36	585,921 78

N. OS D'ORDRE.	NATURE DES DÉPENSES.	SOMMES allouées par le budget précédent.	DÉPENSES	
			proposées par le Conseil municipal.	fixées par le Préfet.
	<i>Report</i>	» »	585,922 36	585,921 78
160	Établissement de deux vannes en amont et en aval de l'école de natation pour remédier aux inconvénients des variations du niveau des eaux ; et construction de seize nouveaux cabinets dans l'école payante.....	» »	2,500 »	2,500 »
161	Subside à la fabrique de Saint Étienne pour concourir à la dépense que nécessitera la reconstruction du clocher.....	» »	2,000 »	2,000 »
162	Réparations à la plate forme de la tour de l'église Sainte-Catherine et à la charpente qui sert à la suspension des cloches.....	» »	1,000 »	1,000 »
163	Remplacement de cloches hors de service à l'église Saint-André.....	» »	1,000 »	1,000 »
164	Travaux d'appropriation à exécuter dans les bâtiments nouvellement acquis pour l'agrandissement de l'abattoir et réparation générale des toitures de l'établissement.....	» »	15,000 »	15,000 »
165	Valeur des maisons à exproprier pour l'élargissement de la rue du Dragon..	» »	50,000 »	50,000 »
166	Achat d'une pompe aspirante et de huit tonneaux pour le service des incendies.	» »	3,400 »	3,400 »
	§ <i>Garde nationale et dépenses militaires.</i>			
	NEANT.			
	§ IV. <i>Secours aux établissements de charité ; pensions.</i>			
	NEANT.			
	§ V. <i>Instruction publique ; beaux-arts.</i>			
167	Subside au sieur Gautier, élève peintre des écoles académiques de Lille, pour compléter la pension que lui a votée le Conseil général du département, afin de le mettre à même d'aller achever ses études artistiques à Paris.....	600 »	600 »	600 »
168	Subside au sieur Lobbedez, élève peintre des dites écoles, pour la même destination.....	» »	600 »	600 »
169	Frais d'encadrement des gravures données au musée par le Gouvernement ; dorure des bordures de plusieurs tableaux et fourniture de nouveaux cadres pour les collections entomologiques du muséum d'histoire naturelle.....	» »	1,500 »	1,500 »
170	Acquisition d'appareils et d'instruments pour le cours de physique.....	» »	3,000 »	3,000 »
171	Indemnité au sieur Brissez, ex-professeur d'anatomie aux écoles académiques, par suite de suppression d'emploi.....	» »	500 »	500 »
172	Subside au jeune Gachet pour compléter le prix de sa pension à l'école polytechnique.....	» »	500 »	500 »
	§ VI. <i>Cultes.</i>			
	NEANT.			
	§ VII. <i>Arrière.</i>			
173	Somme due à l'ex-trésorier de la société hippique pour avances faites de ses Jemers, et dont il n'a pu être remboursé, attendu que cette société, dont la formation avait été provoquée par l'administration municipale, n'a pas été définitivement organisée.....	» »	156 »	156 »
	<i>A reporter</i>	» »	667,678 36	667,677 78

N.° D'ORDRE.	NATURE DES DÉPENSES.	SOMMES allouées par le budget précédent.	DÉPENSES	
			proposées par le Conseil municipal.	fixées par le Préfet.
	<i>Report</i>	» »	667,678 36	667,677 78
174	Loyer des années 1848 et 1849 du terrain de l'école de natation.....	» »	912 »	912 »
175	Réparations exécutées au bâtiment militaire de la place <i>aux Bleuets</i> lors de sa remise au département de la Guerre.....	» »	235 »	235 »
	Total des dépenses extraordinaires.....	» »	668,825 36	668,824 78
RÉCAPITULATION.				
	Dépenses ordinaires.....	» »	835,127 46	835,126 15
	Dépenses extraordinaires.....	» »	668,825 36	668,824 78
	Total général des dépenses.....	» »	1,503,952 82	1,503,950 93
RÉSULTAT.				
	Recettes ordinaires et extraordinaires.....	» »	1,549,360 04	1,549,394 90
	Dépenses ordinaires et extraordinaires.....	» »	1,503,952 82	1,503,950 93
	Excédant des recettes sur les dépenses.....	» »	45,407 22	45,443 97

Arrêté en Conseil municipal le 24 janvier 1853.

Les Président et Membres du Conseil.

Signé : Aug.^{te} RICHEBÉ, Maire, président ; DELATTRE, GENTIL, Aug.^{te} MILLE, DELEDICQUE, BOMMART-CRÉPY, Adjoint ; Ch. VERLEY, H. DELESPAUL, DORÉMIEUX, BOUTRY-FLAMEN, DUJARDIN, DESCAT, S. BLOCQUEL, MEUNIER, V. DELANNOY, BIGO, G.^{te} DELESALLE, SCRIVE-LABBE, F. BARROIS, FLAMEN, A. THÉRY, HUET-COLOMBIER, LECHAT.

Le PRÉFET du Nord,

Vu les ordonnances royales des 16 mars 1816, 8 août 1821, 23 avril 1823 et 1.^{er} mars 1835, et le décret du 25 mars 1852;

ARRÊTE :

Le budget de la commune de Lille est réglé pour l'année 1853 :

En recettes, à la somme de 1,549,394 fr. 90 c.

SAVOIR :

Recettes ordinaires.....	1,125,027 90	}	1,549,394 90
Recettes extraordinaires.....	424,367		

En dépenses, à la somme de 1,503,950 fr. 93 c.

SAVOIR :

Dépenses ordinaires.....	835,126 15	}	1,503,950 93
Dépenses extraordinaires.....	668,824 78		

D'où il résulte un excédant de recettes de..... 45,443 97

conformément au tableau qui précède.

Fait à Lille, le 4 février 1853,

Signé, BESSON.

Pour copie conforme :

Le Conseiller Secrétaire-Général,

Signé, V. BALSON.

